



BOUYGUES

Donnons vie au progrès

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2026

Paris | 30 juillet 2026

Chantier du tunnel routier de River Torrens to Darlington (T2D) en Australie.
Bouygues Construction

SOMMAIRE

1. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT	3
1.1. Composition du conseil d'administration et des comités	3
1.2. Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2026	5
2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	6
2.1. Le Groupe	6
2.2. Colas.....	15
2.3. Bouygues Construction.....	18
2.4. Bouygues Immobilier	21
2.5. Equans	24
2.6. Bouygues Telecom	27
2.7. TF1	31
2.8. Bouygues SA	35
2.9. Risques et incertitudes	35
2.10. Transactions avec les parties liées.....	37
2.11. Événements postérieurs à la clôture	37
3. GLOSSAIRE	38
4. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS	41
5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	72
6. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	73

Le rapport semestriel d'activité et les comptes consolidés semestriels condensés figurant dans le présent document ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 juillet 2026.



1. GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

1.1. Composition du conseil d'administration et des comités

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2026

Administrateurs membres du groupe SCDM¹

Martin Bouygues

Président

Olivier Bouygues

Administrateur

Charlotte Bouygues

Administratrice

William Bouygues

Représentant permanent de SCDM

Administrateurs indépendants

Félicie Burelle

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Benoît Maes

Nathalie Bellon-Szabo

Autre administrateur

Alexandre de Rothschild

Administratrices représentant les salariés actionnaires

Raphaëlle Deflesselle

Sylvie Bruneau

Administrateurs représentant les salariés

Barbara Hascoët

Jean-Michel Gras

¹ SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles.

Les comités du Conseil

Comité d’audit

Benoît Maes (Président)

Pascaline de Dreuzy

Clara Gaymard

Sylvie Bruneau

Comité de la gouvernance, de sélection et des rémunérations

Pascaline de Dreuzy (Présidente)

Barbara Hascoët

Benoît Maes

Comité de l’éthique, de la RSE et du mécénat

Clara Gaymard (Présidente)

Raphaëlle Deflesselle

Nathalie Bellon-Szabo

1.2. Actionnariat de Bouygues au 30 juin 2026

1.2.1. Capital social

Au 30 juin 2026, le capital social de Bouygues est de 388 056 105 euros, divisé en 388 056 105 actions d'une valeur nominale d'un euro chacune.

À cette date, le nombre de droits de vote s'élève à 499 311 634 voix (y compris les actions privées de droit de vote, conformément aux modalités de calcul prévues par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF).

1.2.2. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2026, la répartition est la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	109 166 606	28,1	29,2
Cinq fonds représentant les salariés ^b	73 823 096	19,0	28,9
Autres actionnaires	202 967 598	52,4	41,5
Actions auto-détenues	2 098 805	0,5	0,4
Total	388 056 105	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, leurs conjoints et descendants respectifs.

(b) actions détenues par les salariés par le biais de cinq fonds d'épargne salariale au 30 juin 2026.

Pour rappel, au 31 décembre 2025, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

	Nombre d'actions	En % du capital	En % des droits de vote
SCDM ^a	109 070 550	28,3	29,3
Cinq fonds représentant les salariés ^b	74 022 916	19,2	29,3
Autres actionnaires	201 132 783	52,2	41,2
Actions auto-détenues	1 097 382	0,3	0,2
Total	385 323 631	100	100

(a) SCDM est une société par actions simplifiée contrôlée par Martin Bouygues, Olivier Bouygues et leurs familles. Ce nombre inclut les actions détenues directement par Martin Bouygues et Olivier Bouygues, leurs conjoints et descendants respectifs.

(b) actions détenues par les salariés par le biais de cinq fonds d'épargne salariale au 31 décembre 2025.

Les % de droits de vote exprimés ci-dessus sont calculés sur la base des droits de vote théoriques, c'est-à-dire y compris les actions privées de droit de vote.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1. Le Groupe

2.1.1. Messages-clés

Dans un contexte macroéconomique et géopolitique particulièrement volatil, le Groupe a réalisé, au premier semestre, une performance très solide.

- **Chiffre d'affaires du Groupe à 26,3 Md€**, soit -1,3% sur un an à change constant¹.
- **Légère hausse** sur un an du **ROCA² du Groupe à 829 M€** (+33 M€ sur un an).
- **Forte progression du résultat net part du Groupe à 287 M€**, soit +114 M€ sur un an, malgré l'impact, pour la deuxième année consécutive, de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France, pour -35 M€.
- **Amélioration très significative de l'endettement financier net du Groupe à 6,5 Md€ à fin juin 2026**, soit 2 Md€ de mieux sur un an, dans la continuité des deux trimestres précédents.
- **Très forte progression** au premier semestre de la **marge des activités d'Equans à 5,2%**, soit +1,2 pt sur un an, avec une amélioration de l'activité au deuxième trimestre.
- **Niveaux historiquement élevés des carnets de commandes** : 27,6 Md€ chez **Equans** (+1,7 Md€ sur un an) et 33,4 Md€ pour la **Division Construction** (+0,5 Md€ sur un an).

Par ailleurs, le 6 juin 2026, Bouygues Telecom, Free-Groupe iliad et Orange ont annoncé la signature d'un protocole d'accord en vue de l'acquisition de SFR³.

Le conseil d'administration de Bouygues s'est réuni le 29 juillet 2026 sous la présidence de Martin Bouygues et a arrêté les comptes du premier semestre 2026.

¹ -2,2% tel que publié

² Résultat opérationnel courant des activités

³ Voir communiqués de presse du consortium et de Bouygues Telecom en date du 6 juin 2026

2.1.2. Chiffres-clés

Comme chaque année, les résultats du Groupe au premier semestre ne sont pas représentatifs des résultats annuels, du fait principalement de la saisonnalité des activités de Colas.

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	26 292	26 870	-2,2% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	829	796	+33
<i>Marge des activités</i>	3,2%	3,0%	+0,2 pt
Résultat opérationnel courant ^b	782	743	+39
Résultat opérationnel ^c	722	688	+34
Résultat financier	(195)	(189)	-6
Résultat net part du Groupe hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	322	220	+102
Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	(35) ^d	(47)	+12
Résultat net part du Groupe yc contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	287	173	+114

(millions d'euros)	À fin juin 2026	À fin juin 2025	Variation
Excédent (+) / Endettement (-) financier net	(6 515)	(8 528)	+2 013

(a) -1,2% à périmètre et change constants

(b) Dont -47 M€ d'amortissement de PPA au S1 2026 et -53 M€ au S1 2025

(c) Dont -60 M€ de résultat non courant au S1 2026 et -55 M€ au S1 2025

(d) Quote-part du Groupe. La contribution totale exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France s'élève à -39 M€

- Le **chiffre d'affaires** du premier semestre 2026 s'établit à 26,3 milliards d'euros, en baisse de 2,2% sur un an. À change constant, le chiffre d'affaires est en baisse de 1,3% sur un an. Les impacts de change constatés sur le premier semestre s'élèvent à environ -240 millions d'euros.
- Le **résultat opérationnel courant des activités** (ROCA) ressort à 829 millions d'euros, soit une progression de 33 millions d'euros sur un an. La forte amélioration du ROCA d'Equans permet de plus que compenser les baisses attendues des ROCA de Bouygues Telecom et TF1.
- Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 287 millions d'euros. Il est en hausse de 114 millions d'euros sur un an, malgré l'impact, pour la deuxième année consécutive, de la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France de -35 millions d'euros. Le résultat net part du Groupe intègre en particulier :
 - Des amortissements et dépréciations des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) de -47 millions d'euros (contre -53 millions d'euros au premier semestre 2025) ;
 - Un résultat non courant¹ ne reflétant pas la performance opérationnelle des métiers de -60 millions d'euros (contre -55 millions d'euros au premier semestre 2025) ;
 - Un résultat financier de -195 millions d'euros (contre -189 millions d'euros au premier semestre 2025) ;
 - Une charge d'impôt de 212 millions d'euros (contre 268 millions d'euros au premier semestre 2025), alourdie par la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France de -39 millions d'euros.
- L'**endettement financier net** s'établit à 6,5 milliards d'euros à fin juin 2026, en amélioration de 2 milliards d'euros par rapport à fin juin 2025. Le ratio d'endettement net² s'élève à 46% à fin juin 2026 (contre 62% à fin juin 2025).

¹ Voir annexes

² Endettement net / capitaux propres

2.1.3. Situation financière

À 15,8 milliards d’euros, la liquidité du Groupe est à un niveau très élevé. Elle est composée de la trésorerie du Groupe à hauteur de 4,2 milliards d’euros, complétée de facilités de crédit moyen et long terme non utilisées de 11,5 milliards d’euros.

L’endettement financier net à fin juin 2026 s’établit à 6,5 milliards d’euros contre 8,5 milliards d’euros à fin juin 2025, soit une amélioration de 2 milliards d’euros sur un an.

Au cours du premier semestre 2026, la variation des Besoins en Fonds de Roulement et divers atteint -1 645 millions d’euros, une variation saisonnière habituelle pour un premier semestre.

L’augmentation de l’endettement financier net à fin juin 2026 par rapport à fin décembre 2025, soit environ 2,3 milliards d’euros, est liée aux effets saisonniers de début d’année.

Fin juin 2026, la maturité moyenne des émissions obligataires du Groupe est de 5,8 ans à un coupon moyen de 3,01% (et un taux effectif moyen de 2,25%). L’échéancier de la dette est bien réparti dans le temps, et la prochaine échéance obligataire est en octobre 2026.

À la suite de la signature du protocole d’accord en vue de l’acquisition de SFR, Moody’s a annoncé, le 16 juin 2026, maintenir la perspective de la note long terme de Bouygues à stable. Standard and Poor’s a placé, le 3 juillet 2026, la note long terme de Bouygues sous *Credit Watch* négatif.

2.1.4. Perspectives

Perspectives du Groupe

Bouygues intervient sur des marchés porteurs, la diversité de ses activités permet au Groupe de se développer dans la durée et de démontrer sa grande résilience. Dans un environnement macro-économique et géopolitique très incertain, le Groupe restera agile pour s’adapter aux évolutions de ses différents marchés.

Le Groupe confirme viser, pour 2026 :

- une stabilité du chiffre d’affaires à taux de change constants,
 - un maintien du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) à un niveau historiquement élevé, après plusieurs années d’amélioration significative.
- L’amélioration du ROCA d’Equans permettra de compenser la baisse attendue du ROCA de TF1 en lien avec les tensions anticipées sur le marché publicitaire linéaire, et de celui de Bouygues Telecom en lien avec la hausse prévue des amortissements.

Le Groupe continue d’être très vigilant quant aux conséquences du conflit au Moyen-Orient.

2.1.5. Initiatives durables et responsables

Les métiers du Groupe continuent d’innover en faveur de l’adaptation aux conséquences du changement climatique et œuvrent pour la protection des villes et territoires, et de leurs habitants.

- **StreetADAPT** est la démarche innovante développée par **Colas** pour accompagner les collectivités face aux effets du changement climatique, déjà déployée en France comme à l’international. Conçue comme une approche sur-mesure et évolutive, elle vise à rendre les villes plus résilientes en intégrant à la fois ingénierie, solutions fondées sur la nature et innovations de matériaux. Elle répond aux principaux défis urbains : surchauffe, intensification des épisodes pluvieux et artificialisation des sols qui aggravent les phénomènes d’inondation et perte de biodiversité.
- Face à la surchauffe urbaine, StreetADAPT propose des solutions pour la création d’îlots de fraîcheur : des revêtements clairs limitant l’accumulation de chaleur, des actions de végétalisation qui jouent sur la

désartificialisation et sur le rafraîchissement urbain, des dispositifs d'ombrage, etc. Ces solutions permettent de réduire la température perçue tout en améliorant le confort urbain.

Dans le cadre de StreetADAPT, Colas déploie aussi une gestion intégrée des eaux pluviales via des chaussées drainantes et d'autres dispositifs de stockage des eaux. Le principe est de favoriser l'infiltration à la source, le ralentissement des flux, le stockage temporaire et la revalorisation de l'eau, afin de limiter les risques d'inondation et renforcer la résilience des quartiers.

En privilégiant une vision systémique (désartificialisation des sols, choix des matériaux, végétalisation, gestion des eaux...), sur la base d'une offre produit et d'une expertise en ingénierie micro climatique et en génie écologique, StreetADAPT facilite l'adaptation des territoires tout en améliorant durablement le cadre de vie.

- Alors que les périodes de fortes chaleurs s'intensifient et que les incendies de végétation se multiplient notamment dans le sud de la France, le SDIS du Gard (30) a donné, le jeudi 3 juillet 2026, le coup d'envoi de sa campagne annuelle de prévention contre les feux de forêt. Le lancement, qui s'est tenu au sommet de la vigie du Mont Bouquet, a également marqué la présentation du dispositif NEMOSYS FIRE, une solution de détection innovante développée par Exavision, filiale d'Ineo Defense, elle-même entité d'**Equans** France. Une première en France, cette technologie de pointe, alliant capteurs thermiques, intelligence artificielle et cartographie 3D, amorce une nouvelle ère dans la lutte contre les départs de feu et la préservation des espaces naturels.
- **Bouygues Immobilier** a publié le 4 juin 2026 un livre blanc sur le rafraîchissement des villes et appelle à repenser le confort d'été face au dérèglement climatique. Cette publication, nourrie par une étude exclusive réalisée avec Ipsos BVA auprès de 1 000 Français et par les contributions d'une vingtaine de scientifiques, élus, experts et acteurs de terrain engagés sur les enjeux d'adaptation climatique, vise à ouvrir une réflexion de fond sur l'habitabilité des territoires et propose des pistes concrètes pour adapter durablement la ville et les logements.

2.1.6. Evolution des modalités de publication des résultats trimestriels

En raison de la faible représentativité des données financières trimestrielles du Groupe liées à l'importante saisonnalité de ses activités, notamment celle de Colas au premier trimestre, et afin d'être davantage aligné avec les attentes de ses parties prenantes, le groupe Bouygues fera évoluer sa communication financière trimestrielle à compter de la publication des résultats du 1^{er} trimestre 2027.

À compter de cette date, et pour toutes les publications du 1^{er} trimestre et des 9 mois, la communication financière se concentrera sur les principaux indicateurs suivants :

Indicateurs commerciaux :

- Prise de commandes ou réservations et carnet de commandes pour les métiers de la division Construction et Equans
- Nouveaux abonnés Fixe et Mobile, parc clients et ABPU Fixe et Mobile pour Bouygues Telecom
- Principales parts d'audience pour TF1 et indicateurs de suivi de la croissance des usages digitaux

Indicateurs financiers :

- Chiffre d'affaires et dette nette des métiers et du Groupe
- Liquidité de TF1 et du Groupe

Cette évolution aura pour conséquence que la communication financière du Groupe sera à l'avenir alignée avec les pratiques de la place.

2.1.7. Indicateurs commerciaux

Carnet de commandes de la Division Construction

(millions d'euros)	À fin juin 2026	À fin juin 2025	Variation
Colas	14 782	14 957	-1% ^a
Bouygues Construction	17 937	17 213	+4% ^b
Bouygues Immobilier	703	794	-11% ^c
Total	33 422	32 964	+1% ^d

(a) +2% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

(b) +1% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

(c) -5% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

(d) +1% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

2.1.8. Performance financière

Compte de résultat consolidé résumé du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	26 292	26 870	-2,2% ^a
Résultat opérationnel courant des activités	829	796	+33
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA) ^b	(47)	(53)	+6
Résultat opérationnel courant	782	743	+39
Autres produits et charges opérationnels	(60) ^c	(55) ^d	-5
Résultat opérationnel	722	688	+34
Coût de l'endettement financier net	(86)	(100)	+14
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(73)	(60)	-13
Autres produits et charges financiers	(36)	(29)	-7
Impôt	(173)	(210)	+37
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3	(4)	+7
Résultat net des activités poursuivies hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	357	285	+72
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(35)	(65)	+30
Résultat net part du Groupe hors contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	322	220	+102
Contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	(35)	(47)	+12
Résultat net part du Groupe yc contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France	287	173	+114

(a) -1,2% à périmètre et change constants

(b) Purchase Price Allocation (Allocation du prix d'achat)

(c) Dont résultat non courant de -4 M€ chez Bouygues Construction, -14 M€ chez Equans, -16 M€ chez Bouygues Telecom, -4 M€ chez TF1, et -22 M€ chez Bouygues SA

(d) Dont résultat non courant de -3 M€ chez Bouygues Construction, -33 M€ chez Equans, +3 M€ chez Bouygues Telecom, -5 M€ chez TF1 et -17 M€ chez Bouygues SA

Chiffre d'affaires des activités du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation	Effet change	Effet périmètre	À PCC ^c
Division Construction ^a	12 405	12 654	-2%	+1%	+1%	0%
<i>dont Colas</i>	6 620	6 890	-4%	+1%	0%	-2%
<i>dont Bouygues Construction</i>	5 329	5 205	+2%	+1%	0%	+4%
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	528	648	-19%	0%	+5%	-14%
Equans	8 872	9 231	-4%	+1%	-1%	-4%
Bouygues Telecom	4 031	3 910	+3%	0%	0%	3%
TF1	993	1 103	-10%	0%	+3%	-6%
Bouygues SA et autres	129	118	n.s.	-	-	n.s.
Retraitements intra-Groupe ^b	(210)	(235)	n.s.	-	-	n.s.
Chiffre d'affaires du Groupe	26 292	26 870	-2,2%	+1%	0%	-1,2%
<i>dont France</i>	<i>13 373</i>	<i>13 535</i>	<i>-1%</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>	<i>-1%</i>
<i>dont international</i>	<i>12 919</i>	<i>13 335</i>	<i>-3%</i>	<i>+2%</i>	<i>0%</i>	<i>-1%</i>

(a) Somme des chiffres d'affaires contributifs après éliminations des opérations intra-Groupe

(b) Dont retraitements intra-groupe des activités de construction

(c) À périmètre et change constants

Calcul de l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	829	796	+33
Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(47)	(53)	+6
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(73)	(60)	-13
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	1 143	1 170	-27
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(29)	91	-120
Reprise de provisions et dépréciations non utilisées et autres	(160)	(152)	-8
EBITDA après Loyer du Groupe	1 663	1 792	-129

(a) Voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités à l'EBITDA après Loyer ^a du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Division Construction	64	55	+9
<i>dont Colas</i>	(56)	(57)	+1
<i>dont Bouygues Construction</i>	131	121	+10
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(11)	(9)	-2
Equans	475	490	-15
Bouygues Telecom	954	956	-2
TF1	205	301	-96
Bouygues SA et autres	(35)	(10)	-25
EBITDA après Loyer du Groupe	1 663	1 792	-129

(a) Voir glossaire pour les définitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant des activités du Groupe (ROCA) ^a

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Division Construction	43	26	+17
<i>dont Colas</i>	(115)	(116)	+1
<i>dont Bouygues Construction</i>	172	150	+22
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(14)	(8)	-6
Equans	460	364	+96
Bouygues Telecom	274	306	-32
TF1	77	131	-54
Bouygues SA et autres	(25)	(31)	+6
Résultat opérationnel courant des activités du Groupe	829	796	+33

(a) voir glossaire pour les définitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2026

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Division Construction	43	-5	38
<i>dont Colas</i>	(115)	-4	(119)
<i>dont Bouygues Construction</i>	172	-1	171
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(14)	0	(14)
Equans	460	0	460
Bouygues Telecom	274	-17	257
TF1	77	-3	74
Bouygues SA et autres	(25)	-22	(47)
Total	829	-47	782

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Tableau de passage du résultat opérationnel courant des activités (ROCA) au résultat opérationnel courant (ROC) pour le premier semestre 2025

(millions d'euros)	ROCA	Amortissement de PPA ^a	ROC
Division Construction	26	-5	21
<i>dont Colas</i>	(116)	-4	(120)
<i>dont Bouygues Construction</i>	150	-1	149
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(8)	0	(8)
Equans	364	0	364
Bouygues Telecom	306	-18	288
TF1	131	-7	124
Bouygues SA et autres	(31)	-23	(54)
Total	796	-53	743

(a) Amortissement et dépréciation des incorporels reconnus lors des acquisitions

Contribution des activités au résultat opérationnel courant du Groupe (ROC)

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Division Construction	38	21	+17
<i>dont Colas</i>	(119)	(120)	+1
<i>dont Bouygues Construction</i>	171	149	+22
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(14)	(8)	-6
Equans	460	364	+96
Bouygues Telecom	257	288	-31
TF1	74	124	-50
Bouygues SA et autres	(47)	(54)	+7
Résultat opérationnel courant du Groupe	782	743	+39

Contribution des activités au résultat opérationnel du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Division Construction	34	18	+16
<i>dont Colas</i>	(119)	(120)	+1
<i>dont Bouygues Construction</i>	167	146	+21
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(14)	(8)	-6
Equans	446	331	+115
Bouygues Telecom	241	291	-50
TF1	70	119	-49
Bouygues SA et autres	(69)	(71)	+2
Résultat opérationnel du Groupe	722 ^a	688 ^b	+34

(a) Dont résultat non courant de -4 M€ chez Bouygues Construction, -14 M€ chez Equans, -16 M€ chez Bouygues Telecom, -4 M€ chez TF1, et -22 M€ chez Bouygues SA

(b) Dont résultat non courant de -3 M€ chez Bouygues Construction, -33 M€ chez Equans, +3 M€ chez Bouygues Telecom, -5 M€ chez TF1 et -17 M€ chez Bouygues SA

Contribution des activités au résultat net part du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Division Construction	(4)	(44)	+40
<i>dont Colas</i>	(131)	(144)	+13
<i>dont Bouygues Construction</i>	150	122	+28
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(23)	(22)	-1
Equans	346	234	+112
Bouygues Telecom	43	66	-23
TF1	24	36	-12
Bouygues SA et autres	(122)	(119)	-3
Résultat net part du Groupe	287	173	+114

Endettement (-) / excédent financier (+) net par métier

(millions d'euros)	À fin juin 2026	À fin déc. 2025	Variation
Colas	(308)	1 209	-1 517
Bouygues Construction	4 065	4 508	-443
Bouygues Immobilier	(460)	(371)	-89
Equans	2 128	2 097	+31
Bouygues Telecom	(4 283)	(3 738)	-545
TF1	432	515	-83
Bouygues SA et autres	(8 089)	(8 424)	+335
Excédent (+) / Endettement (-) financier net	(6 515)	(4 204)	-2 311
Obligations locatives courantes et non courantes	(3 294)	(3 419)	+125

Contribution des activités aux investissements d'exploitation nets du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Division Construction	126	108	+18
<i>dont Colas</i>	95	88	+7
<i>dont Bouygues Construction</i>	31	20	+11
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	0	0	=
Equans	61	59	+2
Bouygues Telecom	613	667	-54
TF1	88	150	-62
Bouygues SA et autres	1	5	-4
Investissements d'exploitation nets du Groupe - hors fréquences	889	989	-100
Fréquences	0	0	=
Investissements d'exploitation nets du Groupe - y.c. fréquences	889	989	-100

Contribution des activités au cash-flow libre du Groupe

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Division Construction	(147)	(14)	-133
<i>dont Colas</i>	(260)	(182)	-78
<i>dont Bouygues Construction</i>	132	177	-45
<i>dont Bouygues Immobilier</i>	(19)	(9)	-10
Equans	308	288	+20
Bouygues Telecom	248	209	+39
TF1	55	86	-31
Bouygues SA et autres	(103)	(130)	+27
Cash-flow libre ^a du Groupe - hors fréquences	361	439	-78
Fréquences	0	0	=
Cash-flow libre ^a du Groupe - y.c. fréquences	361	439	-78

(a) Voir glossaire pour les définitions

2.2. Colas

2.2.1. Activité et faits marquants

Faits marquants

- Le 29 janvier 2026, Colas a finalisé l'acquisition du groupe **Hubert Rougeot Meursault** spécialisé dans les travaux publics (travaux routiers, VRD, canalisation, terrassements, génie civil). Le groupe emploie 330 collaborateurs, et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 70 M€ en 2025 en région Bourgogne-Franche-Comté. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Colas d'offrir à ses clients une réponse de proximité, adaptée à tous leurs types de problématiques en termes de construction, d'aménagement et d'entretien des infrastructures routières.
- Colas a finalisé, en date du 29 mai 2026, l'acquisition des activités de construction routière et de recyclage du groupe **Frauenrath**, entreprise familiale implantée en Allemagne depuis la fin du 19^e siècle. Cette transaction devient la première acquisition routière de Colas dans le pays. Les activités de construction et de recyclage du groupe Frauenrath génèrent un chiffre d'affaires d'environ 150 millions d'euros (2025). Cette nouvelle acquisition permet au groupe Colas de disposer de solides implantations au cœur de l'Europe et de la troisième puissance économique mondiale.

Stratégie et initiatives RSE

Au cours du premier semestre 2026, Colas a poursuivi ses actions dans le cadre du projet d'entreprise ACT (*Act and Commit Together*), qui porte les huit engagements de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) vis-à-vis de ses parties prenantes à horizon 2030 :

- Les finales de la 4^{ème} édition de la **Colas Team Cup** se sont achevées en Croatie en mars dernier. À l'occasion de ce challenge sportif et artistique international interne de Colas, les équipes ont relevé trois défis collectifs, dans l'ensemble des zones géographiques du groupe Colas via l'application Strava. Ces challenges sont réalisés au profit **d'associations partenaires engagées pour l'éducation et l'insertion professionnelle** des jeunes, axes prioritaires portés par Colas Foundation. La Colas Team Cup incarne l'engagement collectif, la solidarité et la capacité à agir concrètement pour des projets porteurs de sens.
- A l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, la Direction des Ressources Humaines de Colas a organisé une table ronde le 16 mars consacrée au sujet « **Carrières inclusives : quels leviers concrets pour Colas ?** ». Cette conférence a aussi été l'occasion de découvrir des extraits d'un entretien exclusif avec Mercedes Erra, femme d'affaires française, et cofondatrice et présidente de BETC Groupe et de mettre à l'honneur des parcours et des retours d'expérience au sein de notre entreprise.
- Pour la sixième année consécutive, les équipes de Colas ont participé à la **Journée de l'Environnement**, temps fort autour du développement durable des territoires. L'édition 2026 a mis l'accent sur la sensibilisation et la mobilisation des collaborateurs autour de cinq défis environnementaux auxquels le groupe Colas est confronté : climat, biodiversité, eau, gestion des déchets et économie circulaire et impact et acceptabilité. Dispositif lié à la feuille de route Bas carbone et biodiversité de la démarche RSE ACT, la Journée Environnement s'inscrit dans une dynamique continue de formation et de sensibilisation.
- La **Safety Week**, l'événement annuel du groupe Colas consacré à la sécurité sur sites et chantiers, s'est déroulée en 2026 du 15 au 19 juin. Le thème de cette 13^{ème} édition était la préparation des activités de Colas. Dans les métiers de Colas, l'essentiel se joue avant même de débiter, que ce soit sur les chantiers, dans les usines ou les carrières. Une bonne préparation transforme une opération risquée en une opération maîtrisée. Aborder un chantier comme un grand match, c'est d'abord analyser le terrain, anticiper les risques, choisir les bons équipements, et mobiliser les équipes adaptées. Ces moments d'échanges privilégiés contribuent à modifier durablement les comportements pour atteindre l'objectif commun « zéro accident ».

Principales prises de commandes

- Réalisation d'ouvrages d'art dans le cadre du projet autoroutier Bradford Bypass (Ontario, Canada) pour un montant de 345 M€
- Travaux publics d'élargissement et de réhabilitation d'autoroute incluant le terrassement, la gestion du trafic et les retraits de drainage (Californie, Etats-Unis) pour un montant de 264 M€
- Réalisation d'une ligne de tramway à Vantaa (Finlande) incluant les voies ferrées, les travaux de génie civil, les plateformes, les systèmes urbains associés pour un montant de 199 M€
- Reconstruction des pistes de la base militaire de Čáslav (République Tchèque) pour un montant de 110 M€
- Contrat de maintenance routière de zone couvrant l'entretien, l'exploitation et la sécurité du réseau (Région de Toronto, Canada) pour un montant de 81 M€
- Rénovation et mise en conformité de la piste 4 de l'aéroport d'Orly (France) et de ses voies de circulation pour un montant de 59 M€
- Etudes, fourniture, installation et mise en service des systèmes électriques, ainsi que du système SCADA (Supervisory Control and Data Acquisition) de la ligne 9 du Métro de Santiago (Chili), pour un montant de 104 M€

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2026	À fin juin 2025	Variation
France Métropole	3 715	3 803	-2%
International et Outre-Mer	11 067	11 154	-1%
Total	14 782	14 957	-1%

Le carnet de commandes de Colas s'élève à 14,8 milliards d'euros, en légère baisse de 1% sur un an (+2% à change constant et hors principales cessions et acquisitions). Le carnet Route est en baisse de 1% sur un an, et le carnet Rail est stable sur un an.

Colas a enregistré une prise de commandes de 6,5 milliards d'euros au cours du premier semestre 2026.

La prise de commandes dans la Route est en légère baisse sur un an : en France, elle est en repli comme attendu en lien avec le cycle électoral de mars 2026. À l'international, elle est en repli également, en raison d'une base de comparaison élevée liée aux contrats importants remportés au premier semestre 2025 au Maroc et en Europe du Nord, et malgré la dynamique positive observée dans plusieurs autres zones, dont le Canada et les Etats-Unis.

La prise de commandes dans le Rail est en forte baisse sur un an, en raison d'une base de comparaison très élevée en lien avec la signature de contrats très significatifs au Royaume-Uni et au Maroc au premier semestre 2025, malgré quelques contrats importants remportés au cours du premier semestre 2026 notamment au Chili.

2.2.2. Chiffres clés

La plupart des activités de Colas se caractérisent par une forte saisonnalité, ce qui se traduit par une perte opérationnelle au premier semestre de chaque année.

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	6 620	6 890	-4% ^a
<i>Dont France</i>	2 906	3 059	-5%
<i>Dont international</i>	3 714	3 831	-3%
Résultat opérationnel courant des activités	(115)	(116)	+1
<i>Marge des activités</i>	-1,7%	-1,7%	=
Résultat opérationnel courant	(119)	(120)	+1
Résultat opérationnel	(119)	(120)	+1
Résultat net part du Groupe	(131)	(144)	+13

(a) -2% à périmètre et changes constants

Le chiffre d'affaires de Colas s'élève à 6,6 milliards d'euros, en baisse de 4% sur un an (-2% à périmètre et change constants). Il intègre des effets de change négatifs d'environ 90 millions d'euros. Le Rail progresse de 2% sur un an, tandis que la Route est en baisse de 4% sur un an, comme attendu, dont -4% en France et -4% à l'International.

Le ROCA de Colas s'établit à -115 millions d'euros, stable sur un an. Pour rappel, les résultats du premier semestre de Colas ne sont pas représentatifs des résultats annuels, compte tenu de la saisonnalité de ses activités.

Activité par secteur opérationnel

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	6 620	6 890	-4%
Route	5 840	6 092	-4%
Dont Route France - Océan Indien	2 782	2 905	-4%
Dont Route Amérique du Nord	1 336	1 402	-5%
Dont Route EMEA	1 483	1 547	-4%
Dont Route Asie - Pacifique	239	238	+0%
Ferroviaire et autres activités	772	795	-3%
Siège	8	3	n.s.

Route

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2026 s'élève à 5,9 milliards d'euros, en baisse de 3% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2025.

- Le chiffre d'affaires de la zone France - Océan Indien est en baisse de 5% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2025 ;
- Le chiffre d'affaires de la zone EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) est en baisse de 5% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2025 ;
- En Amérique du Nord, le chiffre d'affaires est en hausse de 5% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2025 ;
- Enfin, dans la zone Asie-Pacifique, le chiffre d'affaires est en baisse de 2% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2025.

Rail

Le chiffre d'affaires Rail s'inscrit en hausse de 4% à périmètre et change constants par rapport au premier semestre 2025, principalement porté par la bonne dynamique de Colas Rail à l'international.

2.2.3. Perspectives

Dans un environnement économique et géopolitique très incertain, le groupe Colas dispose de fondamentaux solides. À fin juin 2026, son carnet de commandes est en hausse de 2% à périmètre et change constants par rapport à fin juin 2025 et s'élève à 14,8 milliards d'euros.

La part du carnet de commandes à exécuter dans les 18 prochains mois est en baisse d'environ 350 millions d'euros par rapport à fin juin 2025.

2.3. Bouygues Construction

2.3.1. Activité et faits marquants

Croissance externe aux Etats Unis :

En ligne avec son plan stratégique GreenLight, le groupe Bouygues Construction poursuit son ambition 2027 : concilier performance économique et environnementale pour accélérer sa transformation et préparer un avenir de croissance durable.

Dans cette perspective, le groupe, à travers l'acquisition de Vannoy Construction, a concrétisé ses ambitions de croissance externes dans le bâtiment aux Etats Unis. Cette opération repose sur une grande proximité culturelle entre les deux structures : créées la même année, il y a 74 ans, elles sont toutes deux des entreprises familiales à succès avec une expérience importante, une expertise de pointe et des valeurs humaines fortes. Cette convergence constitue un socle solide pour construire un développement commun.

Vannoy Construction est actuellement implantée au Sud-Est des Etats-Unis, particulièrement dans les Etats de Caroline du Nord, Caroline du Sud et en Virginie. L'entreprise accompagne des clients publics et privés dans des secteurs stratégiques à fort potentiel, tels que la santé, l'éducation, l'industrie et la distribution.

Bouygues Construction apportera à Vannoy Construction les ressources d'un des premiers groupes mondiaux de construction : son expertise en ingénierie, sa capacité d'innovation, son expérience des projets complexes et son réseau international.

Cette acquisition permet à Bouygues Construction de renforcer sa présence sur un marché américain très dynamique et offre des perspectives de croissance accélérée en s'appuyant sur les équipes de Vannoy Construction et l'apport ciblé d'expertises de Bouygues Construction. Elle ouvre également la voie à de nouvelles synergies à l'échelle du groupe Bouygues : Equans et Colas sont aussi présents sur ce territoire, ce qui permettra de créer des passerelles pour offrir toujours plus de valeur ajoutée à ses clients.

Accompagnement & Formation :

En 2025, le Bouygues Construction a lancé le « Parcours Expertise Ingénierie », un programme structurant destiné à reconnaître et accompagner les collaborateurs qui développent une expertise technique de haut niveau, et à valoriser une alternative aux trajectoires management.

Porté par les trois directeurs techniques du Groupe et soutenu par le comité exécutif, ce programme répond à un enjeu stratégique majeur : valoriser les compétences d'ingénierie, essentielles à la réussite des projets, à la performance de l'entreprise et à sa réputation.

Un an après son lancement, le programme confirme le succès de l'initiative. En 2025, 278 experts avaient rejoint le parcours. Ils sont aujourd'hui plus de 300.

Stratégie et initiatives RSE :

Bouygues Construction reconnaît le capital humain comme vecteur principal de création de valeur. La stratégie RSE du groupe repose sur quatre piliers :

- la prévention des risques professionnels et l'élimination des accidents mortels ;
- le respect des droits humains fondamentaux ;
- la création de valeur sociale pour les territoires ;
- le renforcement de l'éthique et de la gouvernance.

Cette approche s'inscrit dans la continuité de la transmission de l'excellence promue par l'ordre des Compagnons du Minorange.

En 2025, le groupe a procédé à une refonte de son dispositif de labellisation de ses projets, initialement créé en 2018. Cette nouvelle version, dénommée TopSite Reloaded, vise à élargir le périmètre d'audit en renforçant la vigilance en matière de droits humains, d'éthique et de sourcing responsable. Le nouveau référentiel repose maintenant sur sept thématiques : droits humains fondamentaux, éthique, achats engagés, santé-sécurité, valeur sociale, qualité client et climat-environnement.

Pour évaluer les sites, TopSite Reloaded, prévoit quatre niveaux de labellisation permettant de qualifier les différents niveaux de maturité et de performance, et de mieux valoriser les chantiers les plus avancés dans la mise en œuvre des engagements du Groupe. À fin 2025, 62% des projets audités disposaient d'une certification TopSite. Bouygues Construction s'est engagé à atteindre une couverture de 100% de ses chantiers éligibles d'ici 2030.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes de Bouygues Construction s'établit à 17,9 milliards d'euros à fin juin 2026, en hausse de 4% sur un an (+1% à change constant et hors principales cessions et acquisitions). Il bénéficie notamment de l'intégration pour 0,8 milliard d'euros du carnet de commandes de la société Vannoy Construction, et il est soutenu par les pôles Bâtiment France et Bâtiment International, dont les carnets augmentent respectivement de +12% et +32% sur un an, tandis que le carnet Travaux Publics est en recul de 18% sur un an (compte tenu d'une base de comparaison très élevée au premier semestre 2025).

(millions d'euros)	À fin juin 2026	À fin juin 2025	Variation
France	5 979	5 658	6% ^a
International	11 958	11 555	+3% ^b
Total	17 937	17 213	+4% ^c

(a) +6% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(b) -2% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

(c) +1% à change constant et hors principales acquisitions et cessions

Prise de commandes

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
France	1 990	1 861	+7%
International	2 769	2 262	+22%
Total	4 759	4 123	+15%

Au premier semestre 2026, Bouygues Construction a enregistré une prise de commandes de 4,8 milliards d'euros. Elle est soutenue par la bonne dynamique des activités de fonds de commerce (soit les contrats inférieurs à 100 millions d'euros), qui restent à un niveau élevé et représentent 60% de la prise de commandes totale du semestre. Bouygues Construction a également enregistré plusieurs contrats de plus de 100 millions d'euros sur le deuxième trimestre.

En France, la prise de commandes au premier semestre 2026 intègre notamment la signature du contrat du Pont Canal sur la Somme pour plus de 260 millions d'euros.

À l'international, la prise de commandes intègre un volume important de grandes affaires, avec la signature :

- d'une nouvelle série de lots pour la centrale de Sizewell au Royaume-Uni pour plus de 150 millions d'euros ;
- d'un contrat de datacenter en Australie pour plus de 360 millions d'euros (pour rappel, 130 millions d'euros avaient déjà été enregistrés au premier trimestre 2026) ;
- des premiers lots du projet de tunnel du Lower Thames Crossing au Royaume-Uni pour près de 230 millions d'euros (pour rappel, 115 millions avaient déjà été enregistrés en 2025).

2.3.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	5 329	5 205	+2% ^a
<i>Dont France</i>	2 073	2 003	+3%
<i>Dont international</i>	3 256	3 202	+2%
Résultat opérationnel courant des activités	172	150	+22
<i>Marge des activités</i>	3,2%	2,9%	+0,3 pt
Résultat opérationnel courant	171	149	+22
Résultat opérationnel	167	146	+21
Résultat net part du Groupe	150	122	+28

(a) +5% à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires de Bouygues Construction atteint 5,3 milliards d'euros, en augmentation de 2% sur un an (+4% à périmètre et change constants). Il intègre des effets de change négatifs d'environ 50 millions d'euros. La hausse est portée par les pôles Bâtiment France (+6% sur un an) et les Travaux Publics (+14%). Le Bâtiment International est en baisse sur un an (-13%) en raison de la fin de travaux importants au Maroc et en Australie notamment.

Le ROCA de Bouygues Construction s'améliore de 22 millions d'euros et atteint 172 millions d'euros sur le premier semestre 2026. La marge des activités s'établit à 3,2%, en hausse de 0,3 point sur un an, et au plus haut niveau sur la période depuis 2018.

Le résultat opérationnel intègre des charges non-courantes à hauteur de 4 millions d'euros.

2.3.3. Perspectives

Bouygues Construction dispose de nombreux atouts et bénéficie notamment :

- d'une activité acquise pour le reste de l'exercice 2026 de 5,7 milliards d'euros au 30 juin 2026 et d'un carnet à moyen terme (à compter du 1^{er} janvier 2027) de 12,2 milliards d'euros ;
- d'une structure financière solide, forte d'un excédent financier net de 4,1 milliards d'euros au 30 juin 2026.

2.4. Bouygues Immobilier

2.4.1. Activité et faits marquants

Le premier semestre 2026 se caractérise par un marché globalement attentiste, dans un environnement toujours dégradé. Le résidentiel poursuit son ralentissement tandis que l'immobilier tertiaire reste à l'arrêt, avec des évolutions contrastées selon les classes d'actifs. Les acteurs demeurent prudents face aux incertitudes économiques et aux conditions de marché, ce qui continue de peser sur les volumes d'activité.

Le marché immobilier en France

Le marché du logement neuf évolue dans un contexte paradoxal : alors que le déficit structurel de logements n'a jamais été aussi marqué, la production reste durablement insuffisante. Après la baisse des taux observée entre fin 2024 et l'été 2025, leur stabilisation récente conjuguée à l'élargissement du PTZ début 2025, permet de soutenir la solvabilité de la demande. L'entrée en vigueur du dispositif Jeanbrun début 2026 favorise également le retour progressif des investisseurs particuliers. Si le marché demeure attentiste au premier semestre 2026, les fondamentaux de long terme restent solides et plaident en faveur d'un redémarrage progressif de l'activité.

Dans ce contexte, le marché du logement neuf en France envoie, au premier trimestre 2026, des signaux contrastés tout au long de la chaîne de production. Les autorisations se redressent avec le nombre de permis de construire accordés qui progresse de 21% sur un an (source : Sit@del¹). En revanche, l'offre commerciale se contracte fortement, les mises en vente reculant de 31% sur un an². De même pour les réservations (20 009 réservations au premier trimestre), en baisse de 3% par rapport au premier trimestre 2025². Malgré la demande atone, le prix moyen des appartements reste orienté à la hausse (+2% sur un an, source : ECLN²).

En Tertiaire, le marché locatif francilien ainsi que celui de l'investissement, affichent des performances contrastées au premier semestre 2026 :

- 749 900 mètres carrés placés, soit -5% par rapport au premier semestre 2025 ;
- 3,1 milliards d'euros investis au premier semestre 2026, soit une baisse de 18% par rapport au premier semestre 2025.

Activité commerciale

Le premier semestre 2026 a été marqué par la livraison d'opérations de logements, parmi lesquelles :

- **La livraison de « Caliza » à Olivet** : une résidence de 32 appartements qui associe le bois et la pierre de taille, et bénéficie d'une chaufferie collective par pompe à chaleur réversible, qui garantira un confort en été comme en hiver. Elle comprend 850 m² de surfaces végétalisées pour favoriser le développement de la biodiversité.
- **L'inauguration de « Théia » à Montpellier** : une résidence à l'architecture bioclimatique de 113 logements développée en co-promotion avec Vestia Promotion, dont 75 réalisés par Bouygues Immobilier. Située sur le site de l'ancienne École d'Application de l'Infanterie, l'opération comprend des jardins partagés et un îlot paysager, et intègre un système de récupération des eaux grises, une structure en béton bas carbone et des panneaux photovoltaïques en toiture.
- **L'inauguration des résidences « DiverCity » et « Archipel » à Ambilly, au cœur de l'écoquartier de l'Etoile (aménagé par UrbanEra)** : « DiverCity » qui comprend 73 logements (63 en accession libre et 10 en accession abordable) ainsi qu'un commerce alimentaire en rez-de-chaussée, des espaces extérieurs privatifs et un cœur d'îlot végétalisé favorisant la biodiversité. « Archipel » qui propose 136 logements

¹ données du premier trimestre 2026 publiées par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) d'après les formulaires de permis de construire traités par les centres instructeurs

² source : ECLN, enquête sur la commercialisation de logements neufs réalisée par le service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique, données du premier trimestre 2026

mêlant accession libre, locatif intermédiaire et bail réel solidaire, complétés par huit commerces et des espaces partagés (placette, passerelle, potagers).

- **L'inauguration de la résidence « My Campus Chateaubriand » à Rennes** : 77 logements, répartis entre 66 logements My Campus destinés aux étudiants et jeunes actifs, 11 logements locatifs sociaux gérés par Archipel Habitat, ainsi qu'un cabinet d'orthodontie.

Plusieurs opérations ont par ailleurs été lancées, sur cette même période :

- **Le lancement des travaux de « La Belle Fabrique » à Strasbourg** : un quartier de 420 logements qui prendra place sur l'ancienne friche automobile Stellantis. Cette opération de 4,2 hectares proposera une programmation mixte (logements, résidence étudiante, commerces, bureaux et hôtellerie) avec une forte ambition environnementale et une place importante accordée à la nature en ville.
- **Le début des travaux de la résidence « ALMA » au cœur de l'écoquartier des Fabriques à Marseille** : une opération de 128 logements mêlant accession libre, locatif intermédiaire et social, ainsi que 3 locaux d'activité / de commerce en rez-de-chaussée. La résidence est raccordée à la boucle de thalassothermie des Fabriques, opérée par Dalkia, qui permet de chauffer ou rafraîchir les logements.
- **Le début des travaux des premières résidences du secteur Perly du « Quartier de la Gare » à Saint-Julien-en-Genevois** : UrbanEra, opérateur urbain de Bouygues Immobilier, engage la réalisation de 207 logements répartis en trois programmes, sur un ancien parking-relais. Cette première phase propose une offre résidentielle mixte (accession libre, Bail Réel Solidaire et logements locatifs sociaux) et s'inscrit dans une ambition environnementale forte, avec des constructions intégrant des matériaux biosourcés et des solutions bas-carbone.

En immobilier d'entreprise, Bouygues Immobilier a signé un acte de vente pour :

- **L'immeuble de bureaux « INKOO », à Bordeaux**, d'une surface de 6 800 m², conçu par LECLERCQ ASSOCIES, a été cédé au groupe Brilhac. Développé selon la démarche innovante et engagée de Bouygues Immobilier en matière d'immobilier d'entreprise, le « Bureau Généreux », il est aujourd'hui entièrement loué, avec l'installation de Sage et de Bouygues Telecom.

Stratégie et initiatives RSE

Bouygues Immobilier agit au quotidien pour atténuer son empreinte carbone et pour adapter les villes au dérèglement climatique, en proposant des lieux de vie moins carbonés (utilisation de matériaux à plus faible empreinte carbone, en trouvant des alternatives aux modes de chauffages traditionnels) et en favorisant le retour de la nature et de la biodiversité en ville (avec notamment l'intégration d'un jardin signature, élaboré avec des écologues et paysagistes, sur l'ensemble de ses projets, lorsque le site le permet).

- En juin, **Bouygues Immobilier a publié son livre blanc « Rafraîchir, maintenant ! »**, consacré au rafraîchissement des villes et des logements, nourri par une étude exclusive réalisée avec Ipsos BVA auprès de 1 000 Français et par les contributions d'une vingtaine de scientifiques, élus, experts et acteurs de terrain engagés sur les enjeux d'adaptation climatique. Cette publication vise à ouvrir une réflexion de fond sur l'habitabilité des territoires et propose des pistes concrètes pour adapter durablement la ville et les logements.

Réservations

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Logement	558	664	-16%
Tertiaire	58	35	n.s.
Total	616	699	-12%

Nota bene : Les réservations en Logement comprennent les terrains à bâtir et les réservations des co-promotions ; elles sont présentées nettes des désistements. En Tertiaire, les réservations sont fermes et non annulables (ventes notariées)

Au premier semestre 2026, les réservations de Bouygues Immobilier atteignent 616 millions d'euros. La baisse de 12% sur un an s'explique principalement par la cession des activités en Pologne intervenue en juillet 2025. À périmètre constant, les réservations s'inscrivent en recul limité de 8%, grâce à la croissance des réservations en unités en France (+18% en valeur) et à la progression de l'activité tertiaire (+66%), qui compensent en partie la baisse des réservations en bloc liée à une base de comparaison défavorable.

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2026	À fin juin 2025	Variation
Logement	683	794	-14%
Tertiaire	20	0	n.s.
Total	703	794	-11%

À fin juin 2026, le carnet de commandes sécurisé de Bouygues Immobilier atteint 703 millions d'euros. En recul de 11% par rapport à fin juin 2025, il ressort en baisse limitée à 5% à périmètre constant. La croissance des réservations en unités dans le logement en France au premier semestre 2026 devrait contribuer progressivement à la reconstitution du carnet de commandes dans les prochains mois.

2.4.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	528	648	-19%^a
<i>Dont Logement</i>	<i>499</i>	<i>611</i>	<i>-18%</i>
<i>Dont Tertiaire</i>	<i>29</i>	<i>37</i>	<i>n.s.</i>
Chiffre d'affaires, y.c quote-part des co-promotions	560	686	-18%
Résultat opérationnel courant des activités	(14)	(8)	-6
<i>Marge des activités</i>	<i>-2,7%</i>	<i>-1,2%</i>	<i>-1,5 pt</i>
ROCA, y.c quote-part des co-promotions	(12)	(8)	-4
Résultat opérationnel courant	(14)	(8)	-6
Résultat opérationnel	(14)	(8)	-6
Résultat net part du Groupe	(23)	(22)	-1

(a) Hors quote-part des co-promotions, -14% à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires de Bouygues Immobilier s'établit à 528 millions d'euros au premier semestre 2026, en retrait de 19% par rapport au premier semestre 2025. Hors impact de la cession de la filiale polonaise intervenue en juillet 2025, la baisse est limitée à 14% à périmètre constant.

Le chiffre d'affaires Logement atteint 499 millions d'euros, en baisse de 18% par rapport à fin juin 2025 et de 13% à périmètre constant. Dans l'immobilier d'entreprise, le chiffre d'affaires s'élève à 29 millions d'euros, principalement porté par la vente du projet Inkoo à Bordeaux. Le niveau d'activité se compare à une base élevée en 2025, qui avait bénéficié notamment de la cession du projet Rue de l'Église à Paris XVIe.

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) ressort à -14 millions d'euros, contre -8 millions d'euros un an plus tôt. À périmètre constant, la baisse est limitée à 3 millions d'euros. Le ROCA de Bouygues Immobilier est

impacté par un effet de saisonnalité, son activité au 1^{er} semestre étant généralement inférieure à celle de son second semestre.

Le résultat net part du Groupe s'établit à -23 millions d'euros, contre -22 millions d'euros au premier semestre 2025. Il bénéficie d'une amélioration du résultat financier ainsi que d'une meilleure rentabilité des opérations réalisées en co-promotion, qui compensent en partie le recul de l'activité.

2.4.3. Perspectives

Bouygues Immobilier évolue dans un environnement de marché toujours contraint, marqué par une visibilité limitée quant au calendrier de reprise. L'évolution de la situation dépendra de nombreux facteurs, notamment la trajectoire des taux d'intérêt, les contraintes structurelles du secteur ainsi que son attractivité auprès des investisseurs.

À plus long terme, le marché du logement repose sur des fondamentaux solides et des besoins structurels durables. Ceux-ci se sont renforcés avec le déficit de production accumulé depuis 2022. Toutefois, à court terme, la reprise demeure incertaine. Une évolution à la hausse des taux d'intérêts des prêts immobiliers pourrait affecter la solvabilité des ménages, malgré l'élargissement du PTZ.

Par ailleurs, dans un contexte géopolitique incertain, l'attentisme des investisseurs perdure. Celui-ci n'est pas pour l'instant modifié par le dispositif Jeanbrun jugé encore insuffisamment incitatif, ce qui contribue à prolonger la faible dynamique de la demande.

2.5. Equans

2.5.1. Activité et faits marquants

Stratégie et initiatives RSE

Equans poursuit le déploiement de sa stratégie RSE dont deux principaux piliers sont :

- **Le Plan « Our Planet »**, qui porte sur la maîtrise des impacts environnementaux et la préservation des ressources, et
- **Le Plan « Our Teams »** dont l'objectif est de favoriser le développement et l'épanouissement des talents en renforçant l'inclusion, l'égalité des chances et la qualité de vie au travail.

Le plan « Our Planet » poursuit trois principaux objectifs :

- Réduire l'empreinte carbone des activités d'Equans et de sa chaîne de valeur
- Encourager l'économie circulaire pour préserver les ressources naturelles
- Favoriser l'action locale pour protéger la biodiversité et améliorer l'adaptation au changement climatique

Réduire l'empreinte carbone des activités d'Equans et de sa chaîne de valeur

Toutes les divisions opérationnelles ont établi leur feuille de route individuelle de décarbonation sur les scopes 1 et 2 et disposent de plans d'action pour contribuer à l'objectif SBTi global du groupe Equans. En parallèle, les divisions les plus avancées (France, UK, Belgique, Pays-Bas) ont commencé à identifier les principaux leviers de réduction sur le scope 3.

L'électrification de la flotte de véhicules se poursuit grâce aux politiques d'achat dédiées mises en œuvre en France, en Belgique, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, avec l'ambition d'atteindre 80% de véhicules électrifiés d'ici 2030. L'utilisation des véhicules utilitaires électriques continue également de se développer, notamment aux Pays-Bas,

où 275 vans électriques ont été commandés. En parallèle, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, notamment sur les chantiers de data centers, se poursuit.

En avril 2026, Equans a publié les résultats de la deuxième étude OpinionWay menée auprès de décideurs de PME et d'ETI industrielles pour évaluer la perception de la décarbonation de l'industrie dans plusieurs pays européens. Les résultats demeurent cohérents avec ceux de l'année précédente : les industriels sont prêts à s'engager dans la décarbonation (94%), mais continuent de faire face à des difficultés, notamment liées à la technicité des solutions et aux investissements requis. Equans renforce son positionnement de partenaire global en proposant à la fois des solutions techniques et des solutions de financement.

Encourager l'économie circulaire pour préserver les ressources naturelles de la planète

Equans poursuit ses travaux au sein de l'initiative « Coalition Industrie Circulaire » qui a pour objectif d'identifier les stratégies d'anticipation des risques liés aux ressources et de priorisation des solutions circulaires stratégiques. Un partenariat académique avec l'ESSEC est consacré à l'analyse de l'empreinte matière. En parallèle, une étude menée avec un partenaire externe sur l'identification des matériaux les plus pertinents pour le réemploi se poursuit. La dimension économie circulaire est de plus en plus intégrée dans les contrats-cadres conclus avec les fournisseurs. Par ailleurs, une formation aux Achats Responsables a été développée à destination des acheteurs du Groupe et est actuellement en cours de déploiement en Europe.

Favoriser l'action locale pour protéger la biodiversité et améliorer l'adaptation au changement climatique

Equans continue de structurer son offre dédiée à l'adaptation au changement climatique, un levier essentiel en complément des actions de décarbonation. La France et le Royaume-Uni ont également travaillé à l'élaboration de leur feuille de route biodiversité afin d'intégrer davantage les enjeux liés à la biodiversité à l'échelle des projets.

Le Plan « Our Teams »

Au cours du premier semestre 2026, les équipes d'Equans ont poursuivi le déploiement du plan stratégique RH, articulé autour de trois priorités : attirer, développer et prendre soin. Cette dynamique s'est traduite par de nombreuses initiatives visant à renforcer l'expérience collaborateur, soutenir la performance des équipes, et préparer les compétences de demain.

Plusieurs actions structurantes ont été engagées pour renforcer l'attractivité d'Equans :

- La communauté des Equans Ambassadors continue de grandir avec 1164 membres et se mobilise autour de la promotion d'Equans à l'externe.
- De nouveaux partenariats ont été noués avec le monde académique, notamment avec l'Ecole Polytechnique, et contribuent au rayonnement d'Equans auprès des futurs talents.
- La plateforme de développement du groupe Bouygues, BOOST, mise à disposition à l'automne 2025 à l'ensemble de ses métiers, a poursuivi son déploiement en Belgique, avec un plan d'accélération visant à élargir son adoption au sein d'Equans. Elle favorise la mobilité interne, le développement des compétences et l'accès aux opportunités professionnelles.

Le développement des compétences reste un axe majeur de la stratégie RH. De nouvelles académies ont été intégrées à l'Equans Learning Hub, couvrant notamment le Facility Management, l'Intelligence Artificielle, le Pricing et le Digital. Les programmes de formation se sont enrichis du volet commercial, Business Booster, pour accompagner les équipes de proximité dans l'identification et le développement d'opportunités commerciales. Dans le même temps, Equans a engagé une réflexion prospective sur les compétences de demain à travers l'étude « Sites of the Future », destinée à comprendre et anticiper l'évolution de ses métiers, de ses compétences et de ses organisations face à l'essor de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies. Par ailleurs, Equans continue

de déployer l'ordre des Compagnons des Energies lancé en France, en Belgique, au Luxembourg et en Suisse, et prochainement en Italie. L'ordre compte désormais 550 compagnons.

Enfin, dans la continuité des engagements d'Equans en matière de santé, de diversité et d'inclusion, le Groupe poursuit le déploiement de sa stratégie Santé visant à améliorer durablement le bien-être de ses collaborateurs, notamment à travers des initiatives dédiées à la santé physique et mentale, à l'ergonomie des postes de travail et à la prévention des risques professionnels. Equans renforce également ses actions en faveur de l'égalité des chances et de la mixité en s'appuyant sur son programme Gender+, ses réseaux de salariés engagés, le développement du mentoring, ainsi que des initiatives de sensibilisation telles que la campagne internationale « Break The Code » destinée à encourager davantage de jeunes femmes à s'orienter vers les filières techniques et scientifiques. Par ailleurs, l'année 2025 a marqué le premier exercice complet de la Fondation Equans qui a soutenu 17 projets sur l'ensemble du territoire et noué 26 partenariats avec des associations engagées sur le terrain au service de l'inclusion sociale, de la lutte contre la précarité énergétique et de l'accès à la formation et à l'emploi dans les métiers de l'énergie.

Carnet de commandes

(millions d'euros)	À fin juin 2026	À fin juin 2025	Variation
France	9 951	8 638	15%
International	17 609	17 202	2%
Total	27 560	25 840	7% ^a

(a) +7% à change constants et hors principales acquisitions / cessions

Le carnet de commandes d'Equans est en forte amélioration et s'établit au niveau record de 27,6 milliards d'euros à fin juin 2026, en hausse de 1,7 milliard d'euros sur un an (+7%).

Sur le premier semestre, Equans a enregistré une prise de commandes de 10,9 milliards d'euros, soit un niveau record pour un premier semestre. La marge sous-jacente de la prise de commandes continue de s'améliorer graduellement. Les prises de commandes sur les contrats inférieurs à 5 millions d'euros sont en légère hausse sur un an, et représentent environ 65% de la prise de commandes totale. Les prises de commandes sur les contrats de plus de 5 millions d'euros sont en forte hausse sur un an, et représentent près de 35% de la prise de commandes totale, avec des prises de commandes significatives sur plusieurs segments de spécialités (dont les *datacenters*, le *solar & storage*, etc.).

La forte accélération des prises de commandes au deuxième trimestre 2026 permet à Equans de renouer avec une augmentation significative de son carnet de commandes.

2.5.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	8 872	9 231	-4%
<i>Dont France</i>	<i>3 087</i>	<i>3 112</i>	<i>-1%</i>
<i>Dont international</i>	<i>5 785</i>	<i>6 119</i>	<i>-5%</i>
Résultat opérationnel courant des activités	460	364	+96
<i>Marge des activités</i>	<i>+5,2%</i>	<i>+3,9%</i>	<i>+1,2 pt</i>
Résultat opérationnel courant	460	364	+96
Résultat opérationnel	446	331	+115
Résultat net part du Groupe	346	234	+112

Equans a réalisé au premier semestre 2026, un chiffre d'affaires de 8,9 milliards d'euros, en baisse de 4% sur un an (-3% à change constant). L'activité du deuxième trimestre 2026 est à un niveau quasi-équivalent à celle du deuxième

trimestre 2025 (-1% à change constant), permettant de compenser partiellement le démarrage un peu lent du début d'année. Le chiffre d'affaires intègre également des effets de change négatifs d'environ 90 millions d'euros.

La rentabilité d'Equans continue de s'améliorer de manière significative. Le ROCA atteint 460 millions d'euros sur le premier semestre, en hausse de 96 millions d'euros sur un an. La marge des activités du deuxième trimestre progresse très fortement sur un an et de surcroît, bénéficie d'éléments ponctuels favorables.

Le résultat opérationnel intègre 14 millions d'euros de charges non courantes, en lien principalement avec le « *management incentive plan* », un dispositif exceptionnel d'incitation à la performance, qui vise à assurer l'engagement de managers sélectionnés au sein d'Equans avec les objectifs financiers que Bouygues a fixés pour Equans jusqu'en 2027.

2.5.3. Perspectives

Equans poursuit le déploiement de son plan stratégique. Equans confirme viser pour 2026 :

- un chiffre d'affaires stable par rapport à 2025, à taux de change constants,
- un taux de conversion de 80% à 100% du ROCA en cash-flow¹ avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Equans relève sa perspective de marge annuelle et vise désormais une marge des activités au moins égale à 5,2%, (précédemment, Equans visait une marge des activités de 5%, en avance d'un an sur les objectifs fixés lors du *Capital Markets Day* de 2023).

Equans organisera un nouveau CMD le 25 février 2027.

2.6. Bouygues Telecom

2.6.1. Activité et faits marquants

Au cours du premier semestre 2026, Bouygues Telecom a poursuivi le déploiement de sa stratégie de croissance, marquée par plusieurs innovations destinées aux particuliers et aux entreprises, ainsi que par des partenariats stratégiques :

- Le 20 janvier, Bouygues Telecom lance la première Bbox 5G Wi-Fi 7 avec répéteur et clé b.tv, certifiée par la Wi-Fi Alliance en France, ainsi que l'Extra Bbox 5G, une solution inédite de Wi-Fi de secours, quel que soit l'opérateur de sa box ;
- Le 22 janvier, Bouygues Telecom lance son nouveau décodeur b.tv, premier décodeur d'un opérateur français intégrant l'IA pour sublimer la qualité d'image et convertir les flux vidéo en HDR ;
- Le 30 mars, Bouygues Telecom Business et Google s'associent pour proposer les premiers smartphones compatibles avec les réseaux 5G privés et hybrides, offrant aux entreprises des secteurs exigeants une connectivité renforcée ainsi qu'une maîtrise de leurs données ;
- Le 8 avril, Bouygues Telecom et La Poste lancent la Bbox Pro Pulse, une solution de connectivité Wi-Fi 7 tri-bandes avec back-up 4G automatique, spécialement conçue pour les professionnels et distribuée dans les bureaux de poste ;
- Le 28 avril, Bouygues Telecom lance le premier assistant de vente 100% voix en France, doté de l'IA générative de Google Cloud, permettant aux clients de souscrire aux offres B&You en 5 minutes ;
- Le 9 juin, Bouygues Telecom Business lance Cyber Monitor OSINT, une solution de cybersurveillance basée sur l'Open Source Intelligence, destinée aux entreprises de toutes tailles pour mesurer leur surface d'attaque, évaluer les risques par criticité et identifier des axes d'amélioration concrets ;
- Le 30 juin, Bouygues Telecom s'associe à Aduna, la joint-venture fondée par Ericsson et les principaux opérateurs télécoms mondiaux, afin de proposer aux entreprises des API réseau standardisées permettant

¹ Cash-flow libre avant coût de la dette nette, charges d'intérêt sur les obligations de location et impôts décaissés

de sécuriser en temps réel les parcours numériques clients face à la fraude transactionnelle et à l'usurpation d'identité.

Depuis 30 ans, Bouygues Telecom se distingue par sa capacité d'innovation et par ses investissements continus dans ses réseaux Fixe et Mobile. Ces efforts lui permettent d'offrir à ses clients une connectivité toujours plus performante et fiable, ainsi qu'une qualité de service optimale. L'opérateur confirme ainsi sa position de leader sur le Fixe, en remportant la 1^{ère} place sur la performance du Wi-Fi pour la 5^{ème} année consécutive et la 1^{ère} place sur l'internet Fixe pour la 3^{ème} année consécutive selon le dernier baromètre nPerf¹. Témoinant de la qualité de ses services, Bouygues Telecom s'est également distingué comme l'opérateur générant le moins de signalements de la part de ses clients Fixe auprès du régulateur pour la 6^{ème} année consécutive².

Dans le Mobile, Bouygues Telecom est classé meilleur réseau en zones denses sur l'ensemble des indicateurs mesurés dans la dernière enquête de qualité de service de l'Arcep³, et est également reconnu pour la première fois comme le meilleur opérateur pour la performance de l'internet Mobile selon nPerf⁴.

Faits significatifs

Le 6 juin 2026, Bouygues Telecom, Free-Groupe Iliad et Orange (le « Consortium ») ont annoncé la signature d'un protocole d'accord avec Altice France (le « Vendeur ») en vue de l'acquisition de SFR, l'une des plus importantes opérations industrielles en Europe dans le secteur des télécommunications.

La transaction envisagée porte sur un prix total de 20,35 Md€⁵ en valeur d'entreprise pour les actifs concernés d'Altice France, sous réserve d'ajustements de clôture⁶. La répartition du prix entre les acquéreurs est la suivante : environ 42% pour Bouygues Telecom, 31% pour Free-Groupe Iliad et 27% pour Orange. Ces pourcentages pourraient varier d'ici au *closing* en fonction de l'évolution des bases clients.

À la date de réalisation de la transaction, qui suivra l'accord des autorités de concurrence compétentes, les membres du Consortium se répartiraient les activités comme suit (sur base données 2025) :

- Bouygues Telecom : l'activité et la clientèle SFR Business⁷, une partie des activités grand public de SFR (5,9 millions de clients), le MVNO Prixtel (0,5 million de clients), ainsi que le réseau mobile de SFR dans les zones non denses (Crozon), les infrastructures dédiées au B2B Fixe et la part SFR du réseau horizontal FTTH sur une partie de la zone très dense (Faber) ;
- Free-Groupe Iliad : l'ensemble de la base clients RED by SFR (6,0 millions de clients) et une partie des activités grand public de SFR (1,6 million de clients B2C SFR ainsi que les 0,4 million de clients TPE sous la marque SFR) ;
- Orange : une partie des activités grand public de SFR et les MVNOs Réglo, Syma, Coriolis de SFR (au total 4,9 millions de clients) ;
- Les fréquences seraient réparties entre les trois opérateurs ;
- Les actifs (notamment les réseaux Fixe et Mobile hors Crozon, une partie du réseau de distribution, l'IT) non repris par les trois opérateurs resteraient gérés au sein de SFR SA pendant une phase transitoire d'au minimum 30 mois ; phase pendant laquelle la société serait détenue à parts égales par les trois membres du Consortium afin d'assurer la continuité des opérations pendant la période de migration et d'intégration.

L'opération est soumise à l'approbation des autorités réglementaires compétentes, après une phase de consultation avec les instances représentatives du personnel compétentes.

¹ Baromètres Wi-Fi des connexions internet et des connexions internet Fixe en France métropolitaine 2025, nPerf, janvier 2026

² Edition 2026 du Bilan annuel de la plateforme « J'alerte l'Arcep »

³ Bouygues Telecom comptabilise un nombre cumulé de 42 premières places sur 47 indicateurs mesurés en zones denses, avec précision statistique. Enquête de qualité des services Mobiles en métropole 2025, Arcep, novembre 2025

⁴ Baromètre des connexions Internet mobiles en France 2025, nPerf, janvier 2026

⁵ Dont 0,35 Mds€ payables à la signature de la documentation juridique définitive

⁶ un complément de prix potentiel (*earn-out*) pouvant atteindre 0,65 Md€ ; un mécanisme d'ajustement de prix potentiel à la baisse et des clauses de sortie à la main du Consortium ou du Vendeur (clause de sauvegarde), en fonction de la performance financière de SFR jusqu'au *closing* de l'opération ; des mécanismes usuels d'ajustement de dette nette sur la base de comptes au *closing* ; des mécanismes d'ajustement de prix liés au bon respect des engagements du Vendeur jusqu'au *closing* (engagements réglementaires et engagements d'investissement)

⁷ À l'exception des clients B2C disposant d'un numéro de SIREN (« petits pros ») repris par Free-Groupe Iliad

La signature de la documentation juridique définitive est attendue au second semestre 2026, tandis que la réalisation de la transaction pourrait intervenir au second semestre 2027 après l'obtention des autorisations des autorités compétentes notamment de concurrence.

À ce stade, il n'y a aucune certitude que cette opération soit réalisée.

Stratégie et initiatives RSE

Au cours du premier semestre 2026, Bouygues Telecom a également poursuivi le déploiement d'actions concrètes dans le cadre de sa nouvelle stratégie RSE, en faveur d'un numérique plus responsable, positif et inspirant :

- Le 20 janvier, illustrant l'engagement de l'opérateur, la nouvelle Bbox 5G Wi-Fi 7 et son répéteur, ainsi que le nouveau décodeur b.tv, sont écoconçus et certifiés Green Product Mark par TÜV Rheinland ;
- Le 10 avril, la Fondation Bouygues Telecom célèbre ses 20 ans et réaffirme son engagement en faveur du bénévolat, en renouvelant son soutien à ses partenaires, l'Association Petits Princes et Benenova ;
- Le 16 juin, Bouygues Telecom devient le premier opérateur à proposer Mode Enfant, une solution de contrôle parental intégrée directement dans son application pour encadrer le temps d'écran et les usages numériques des enfants.

Cet engagement en faveur de l'environnement, ainsi que des pratiques sociales, des droits de l'homme, de l'éthique des affaires et des achats responsables, a été récompensé par des organisations externes. Bouygues Telecom obtient ainsi la médaille de platine EcoVadis avec un score de 88/100, ce qui la place dans le top 1% des entreprises évaluées mondialement.

L'opérateur reçoit également la certification ISO 50001 délivrée par Bureau Veritas, qui atteste de l'excellence de son système de management de l'énergie du réseau mobile et de son engagement en faveur de la sobriété énergétique et de la décarbonation.

Résultats commerciaux

(en milliers)	À fin juin 2026	À fin déc. 2025	Variation
Parc Clients Mobile hors MtoM	18 822	18 645	+178
Parc Forfait Mobile hors MtoM	18 765	18 592	+173
Parc total Mobile	27 401	27 148	+253
Parc FTTH	4 877	4 693	+185
Parc total Fixe	5 548	5 432	+116

La forte dynamique commerciale de Bouygues Telecom dans le Fixe se poursuit, soutenue par une stratégie centrée sur la qualité et la satisfaction client.

À fin juin 2026, le parc de clients FTTH atteint 4,9 millions d'abonnés, Bouygues Telecom ayant attiré 185 000 nouveaux clients sur le premier semestre, dont 96 000 sur le deuxième trimestre. Le parc Fixe comprend au total 5,5 millions de clients, soit 116 000 nouveaux clients au premier semestre, dont 69 000 au cours du deuxième trimestre, un record pour un deuxième trimestre.

La part des clients Fixe bénéficiant d'une ligne FTTH continue d'augmenter et atteint 88%, contre 84% un an auparavant. Bouygues Telecom poursuit l'extension de sa couverture FTTH tout en renforçant la qualité de son réseau au service de l'expérience client. L'opérateur est ainsi le premier à proposer la technologie XGS-PON¹ sur l'ensemble de son réseau FTTH.

Au deuxième trimestre, l'ABPU Fixe est en hausse de 0,2€ sur un an, à 33,2€ par client par mois.

Bouygues Telecom affiche une performance commerciale soutenue dans le Mobile, dans un marché marqué par une tension continue sur les prix. Cette dynamique s'appuie notamment sur la complémentarité de ses marques et sur les effets positifs de la stratégie BiG, initiée fin 2024, qui contribuent à l'amélioration continue du churn et à la

¹ Technologie fibre permettant d'atteindre des débits internet symétriques allant jusqu'à 8 Gbits/s en téléchargement comme en envoi, pour une expérience internet sans précédent : téléchargements instantanés, streaming 8K fluide, jeux en ligne sans latence, et une efficacité accrue pour les professionnels

progression du nombre de clients convergents. Le parc forfait Mobile hors MtoM compte 18,8 millions de clients, avec 173 000 nouveaux clients sur le premier semestre 2026, dont 82 000 sur le deuxième trimestre.

L'ABPU Mobile s'établit à 16,7€ par client par mois au cours du deuxième trimestre, en baisse de 0,6€ par rapport au deuxième trimestre 2025, pénalisé par des prix d'acquisition de nouveaux clients encore bas, notamment sur les forfaits digitaux, dans un environnement toujours concurrentiel.

2.6.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	4 031	3 910	+3% ^a
<i>Dont chiffre d'affaires Services</i>	3 210	3 202	+0%
<i>Dont chiffre d'affaires facturé aux clients</i>	3 243	3 223	+1%
<i>Dont chiffre d'affaires Autres</i>	821	708	+16%
EBITDA après Loyer	954	956	-2
<i>EBITDA après Loyer/Chiffre d'affaires Services</i>	29,7%	29,9%	-0,1 pt
Résultat opérationnel courant des activités	274	306	-32
Résultat opérationnel courant	257	288	-31
Résultat opérationnel	241 ^b	291 ^b	-50
Résultat net part du Groupe	47	72	-25
Investissement d'exploitation bruts - hors fréquences	(616) ^c	(706)	+90
Cessions	3	39	-36

(a) +3% à périmètre et change constants

(b) Dont résultat non-courant de -16 M€ au S1 2026 et de +3 M€ au S1 2025

(c) Investissements d'exploitation bruts y compris fréquences de -616 M€

Le chiffre d'affaires facturé aux clients ressort à 3,2 milliards d'euros, quasi-stable sur un an, la contribution positive du Fixe compensant la baisse du Mobile. Au total, le chiffre d'affaires de l'opérateur est en hausse de 3% sur un an, porté par la hausse du chiffre d'affaires Autres (+16% sur un an), composé principalement du chiffre d'affaires Terminaux, Accessoires et Travaux.

L'EBITDA après Loyer atteint 954 millions d'euros au premier semestre 2026, stable sur un an. Bouygues Telecom poursuit ses efforts de contrôle des coûts. La marge d'EBITDA après Loyer s'établit à 29,7%, en baisse de 0,1 point sur un an.

Le ROCA de Bouygues Telecom s'élève à 274 millions d'euros, en baisse de 32 millions d'euros sur un an. Cette diminution attendue s'explique par l'augmentation continue des dotations aux amortissements en lien avec le niveau élevé des investissements réalisés au cours des dernières années.

Les investissements d'exploitation bruts hors fréquences s'élèvent à 616 millions d'euros au premier semestre, en baisse de 90 millions d'euros sur un an.

2.6.3. Perspectives 2026

Bouygues Telecom confirme les objectifs fixés pour 2026. Il vise ainsi :

- un chiffre d'affaires facturé aux clients et un EBITDA après Loyer proches de 2025, et en croissance modeste par rapport à 2023 hors La Poste Telecom ;
- des investissements d'exploitation bruts proches de 1,3 milliard d'euros (hors fréquences), confirmant une baisse après le pic de capex observé ces 5 dernières années ;
- un FCF avant BFR¹ d'environ 600 millions d'euros hors La Poste Telecom, et avant impact de la surcharge d'IS (impôt sur les sociétés). Le FCF avant BFR incluant La Poste Telecom et y compris la surcharge d'IS, sera d'environ 500 millions d'euros.

Cette perspective n'intègre pas les éventuels impacts du projet d'acquisition de la société SFR.

¹ Free cash-flow après impôts et frais financiers et avant BFR, hors fréquences

2.7. TF1

2.7.1. Activité et faits marquants

- Le 6 janvier, le groupe TF1 fait l'acquisition auprès du groupe France Télévisions des droits de diffusion de 9 matchs du Tournoi des 6 Nations 2026, diffusés sur TF1. Cet accord vient renforcer l'offre de retransmissions sportives du groupe TF1 et contribue au positionnement du rugby comme le second pilier de l'offre aux côtés du football.
- Le 19 février, LaFA (La Filière Audiovisuelle), présidée par Rodolphe Belmer et désormais forte de 27 membres, lance des groupes de travail pour des réformes concrètes et appelle à une mobilisation collective.
- Le 19 février, le programme Expertes à la Une a présenté sa 6^{ème} promotion. Depuis 2021, le programme a accompagné près de 100 femmes, pour des résultats concrets à l'antenne. 84% des participantes des promotions précédentes ont déjà effectué au moins un passage médiatique, et la part d'expertes sur les plateaux JT du groupe TF1 est passée de 44% en 2021 à plus de 59% en 2025. Cette 6^{ème} édition marque également le lancement d'un partenariat inédit avec LinkedIn pour renforcer la visibilité des expertes sur les réseaux sociaux.
- Le 3 juin, le groupe TF1 a reçu 16 récompenses lors de la 15^e édition des Deauville Green Awards qui ont eu lieu à la Fondation GoodPlanet. Un record pour le groupe TF1 dans le cadre de ce rendez-vous international du film responsable, qui vient valoriser la place accordée aux enjeux environnementaux et sociétaux au cœur de ses programmes.
- Le 11 juin, les groupes TF1 et L'Équipe annoncent un accord pour la création d'un magazine hebdomadaire dédié à la Ligue 1 et au football, sous la forme d'une déclinaison de la marque Téléfoot. Ce deuxième rendez-vous, produit par la direction des sports de TF1 en collaboration avec L'Équipe, sera diffusé sur la chaîne L'Équipe, puis disponible sur TF1+, à compter du dimanche 6 septembre dans la continuité de l'émission historique Téléfoot sur TF1 toujours diffusée le dimanche à 11h.
- Le 18 juin, le groupe TF1 annonce l'entrée en vigueur du partenariat inédit avec Netflix permettant aux utilisateurs en France d'accéder directement à TF1+ ainsi qu'aux chaînes du groupe TF1 depuis la plateforme Netflix. Cette initiative constitue une première mondiale et marque une avancée stratégique majeure dans la distribution des contenus audiovisuels. Elle vise à renforcer la visibilité des programmes de TF1, à toucher des audiences plus larges et à s'adapter aux nouveaux usages de consommation des contenus, de plus en plus orientés vers les plateformes de streaming.
- Le 1^{er} juillet, Canal+ met fin à la distribution des chaînes thématiques du groupe TF1 en France et de l'ensemble des chaînes gratuites et payantes en Afrique.

Stratégie et initiatives RSE

La démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe TF1 et repose sur une double responsabilité : un devoir d'exemplarité dans ses actions internes et un rôle fort envers la société, à travers les contenus diffusés sur ses antennes et sur TF1+, pour contribuer aux transformations sociales et environnementales.

Décarboner les activités et le secteur

Au premier semestre 2026, la dynamique se poursuit sur l'éco-production avec des audits sur des productions telles que *Téléfoot* ou *Détox ta maison*, en vue de l'obtention de nouveaux labels Ecoprod. Sur les achats responsables, le semestre a été marqué par de premiers plans de progrès carbone co-construits avec des fournisseurs, associés à des objectifs de diminution des émissions carbone.

Le numérique responsable n'est pas en reste, avec de nouvelles actions pour optimiser l'impact du stockage et du transcodage des vidéos. Un plan d'éco-conception de la plateforme TF1+ est de plus en cours de déploiement. Et en termes de mobilité durable, depuis le début d'année 2026, les véhicules de fonction sont uniquement remplacés par des modèles 100% électriques.

Sensibiliser les publics à la transition écologique, dans tous types de contenus, sur les chaînes et sur TF1+

Les différents genres de programmes diffusés (information, série quotidienne, fiction, flux, jeunesse, documentaire, magazine, etc.) participent à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. A l'occasion du Jour de la terre le 22 avril 2026, le groupe TF1 s'est mobilisé pour informer et sensibiliser à travers une programmation inédite sur l'ensemble des chaînes par des contenus dédiés (comme un sujet au JT de 20h, une carte interactive de solutions, des épisodes spéciaux pour la jeunesse et des documentaires engagés).

Promouvoir une publicité plus responsable

La régie TF1 PUB s'engage elle aussi dans la transition écologique de l'écosystème. Elle déploie ainsi des initiatives telles que les offres low carbon, ou le fonds Ecofunding. En 2026, TF1 PUB s'associe à DK pour lancer le « Challenge Bas Carbone », un atelier innovant pour sensibiliser et accompagner les acteurs du marché publicitaire dans la réduction de l'empreinte carbone des campagnes vidéo.

Cultiver la diversité, l'inclusion et l'engagement au sein des équipes de TF1

Le groupe TF1 a renforcé son engagement en faveur de l'inclusion avec le lancement de sa Charte de l'Inclusion et l'organisation des « 48 heures de l'engagement », mobilisant les collaborateurs autour d'actions associatives et solidaires. Des initiatives de solidarité ont également été menées au profit des Restos du Cœur, d'Emmaüs Alternatives et des enfants malades avec l'Association Petits Princes. Enfin, TF1 poursuit ses actions pour la diversité et l'égalité des chances à travers des partenariats de recrutement inclusifs et le lancement des « Bourses de la Réussite » destinées à accompagner des étudiants boursiers.

Mettre en valeur la diversité et encourager la solidarité dans la société

Le Groupe TF1 a valorisé les enjeux de diversité et d'inclusion à travers des programmations dédiées aux droits des femmes et aux cultures LGBTQIA+ sur TF1+. Ses antennes ont également continué de soutenir de grandes causes de solidarité et de santé publique via des campagnes de sensibilisation et des appels aux dons (Pasteurdon, le Sidaction, Ruban vert en faveur du don d'organes, les Enfoirés ou les Pièces Jaunes, la semaine « Mobilisation Cancer », en soutien à la Fondation ARC et l'Institut Gustave Roussy).

Assurer la déontologie de l'information et promouvoir l'éducation aux médias

L'éducation aux médias reste un pilier essentiel de la Fondation TF1. À l'occasion de la 37ème édition de la Semaine de la Presse et des Médias dans l'école portée par le CLEMI, la Direction de l'Information et la Fondation TF1 ont accueilli plus de 300 élèves pour ouvrir les portes de la fabrique de l'info à la jeune génération.

Audiences¹

Au premier semestre 2026, le groupe TF1 a maintenu son *leadership* sur cibles avec un niveau d'audiences élevé : chez les FRDA < 50² la part d'audience s'établit à 33,2%, et chez les individus âgés de 25 à 49 ans elle s'établit à 29,8%.

¹ Source : Médiametrie-Médiamat

² Femmes de moins de 50 ans Responsables Des Achats

2.7.2. Chiffres clés

(millions d'euros)	S1 2026	S1 2025	Variation
Chiffre d'affaires	993	1 103	-10% ^a
<i>Média</i>	869	975	-11%
<i>Studio TF1</i>	124	128	-3%
Résultat opérationnel courant des activités	77	131	-54
<i>Marge des activités</i>	7,8%	11,9%	-4,1 pts
Résultat opérationnel courant	74	124	-50
Résultat opérationnel	70	119	-49
Résultat net part du Groupe	51	78	-27

(a) -6% à périmètre et change constants

Le chiffre d'affaires du groupe TF1 s'élève à 993 millions d'euros au premier semestre 2026, en baisse de 10% sur un an (-6% à périmètre et change constants) :

- Le chiffre d'affaires Média s'élève à 869 millions d'euros, en retrait de 11% sur un an (-7% à périmètre constant) lié aux cessions de *My Little Paris* et *Play 2* au second semestre 2025, et à un contexte publicitaire toujours dégradé (chiffre d'affaires publicitaire en baisse de 9% sur un an). La forte dynamique de croissance de TF1+ se poursuit (+19% sur un an) et continue de démontrer l'attractivité de la plateforme pour les annonceurs.
- Le chiffre d'affaires de Studio TF1 s'établit à 124 millions d'euros au premier semestre 2026, en léger repli sur un an, l'activité étant concentrée sur le second semestre.

Le ROCA de TF1 s'élève à 77 millions d'euros, en retrait de 54 millions d'euros sur un an, comme anticipé. Il intègre un coût des programmes de 433 millions d'euros, en baisse de 19 millions d'euros sur un an, avec un ajustement de la programmation au deuxième trimestre afin de s'adapter à un marché dégradé et à un contexte concurrentiel exceptionnel. La marge des activités s'établit à 7,8%, en ligne avec la fourchette d'objectif annuel communiquée.

Média

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 869 millions d'euros au premier semestre 2026, en retrait de 11% sur un an (-7% à périmètre constant) :

- Le chiffre d'affaires publicitaire s'élève à 714 millions d'euros au premier semestre, soit - 9% sur un an. La baisse structurelle du marché publicitaire linéaire est amplifiée par l'environnement particulièrement instable pour les annonceurs en raison du conflit au Moyen-Orient. Par ailleurs, comme attendu, le groupe TF1 a fait face en juin à un environnement concurrentiel exceptionnel lié à la Coupe du Monde de football. Dans ce contexte, la régie publicitaire est parvenue à maintenir son leadership avec une part de marché proche de celle de l'an dernier, bénéficiant notamment du succès de la nouvelle offre TF1 Prime¹ valorisant les écrans les plus puissants de TF1.
- Toutefois, TF1+² délivre une croissance solide de son chiffre d'affaires publicitaire qui s'établit à 109 millions d'euros au premier semestre (+19% sur un an). Le second semestre bénéficiera de la montée en puissance des audiences sur Netflix et de l'offre destinée aux PME. Le chiffre d'affaires digital du groupe TF1, comprenant également le chiffre d'affaires publicitaire lié à TF1info.fr et à la TV Segmentée, ainsi que les revenus d'abonnements (TF1+ Premium) et de micro-paiement, s'élève à 134 millions d'euros, en hausse de 17% sur un an.

¹ Offre commerciale centrée sur les écrans premium de la chaîne en prime time, maximisant la performance instantanée

² Pour rappel, le chiffre d'affaires publicitaire de TF1+ ne comprend pas le chiffre d'affaires de la télévision segmentée, des abonnements à TF1+ Premium et de TF1info.fr

- Le chiffre d'affaires Média hors publicité s'élève à 156 millions d'euros, en baisse de 19%, mais en légère croissance hors effets de périmètre (liés pour l'essentiel aux cessions de My Little Paris et Play Two en 2025).

Le coût des programmes du groupe TF1 s'élève à 433 millions d'euros à fin juin 2026, en repli de 19 millions d'euros sur un an. Pour rappel, le groupe TF1 avait maintenu une programmation premium au premier trimestre pour soutenir le lancement de la nouvelle segmentation de l'offre commerciale TF1 Prime/TF1 Reach. Au deuxième trimestre, le groupe TF1 a su s'adapter à un marché dégradé et à un contexte concurrentiel exceptionnel.

Le ROCA du pôle Média s'établit à 81 millions d'euros au premier semestre. La maîtrise des coûts a permis de limiter l'impact de la forte baisse du chiffre d'affaires publicitaire linéaire. La marge des activités du pôle Média ressort ainsi à 14,3% au deuxième trimestre et à 9,3% sur les six premiers mois de l'année.

Studio TF1

Studio TF1 ressort au premier semestre 2026 avec un chiffre d'affaires en léger repli sur un an (-4 millions d'euros), à 124 millions d'euros.

Studio TF1 a poursuivi les livraisons à ses partenaires historiques en France (Zodiaque pour TF1 et A Priori pour France Télévisions), tout en continuant ses collaborations à l'international (Hunting Alice Bell pour Channel 4 et The Teacher pour Channel 5) et notamment avec des plateformes pour diversifier son mix clients (Day One et L'affaire Cécile Giboire pour Prime Video).

Par ailleurs, le semestre a été marqué par le succès en salles de Pour le Plaisir, premier film distribué au cinéma par Studio TF1 (plus de 700 000 entrées et fort potentiel à l'international).

Le résultat opérationnel courant des activités de Studio TF1 s'établit à -4 millions d'euros au premier semestre 2026, en baisse de 10 millions d'euros par rapport à l'an dernier.

Cette évolution reflète des effets de base notamment liés à des livraisons pour Netflix en 2025 (Blind Sherlock, Tout pour la lumière, De rockstar à tueur : le cas Cantat), ainsi qu'à un calendrier de livraisons de téléfilms davantage concentré sur le second semestre cette année.

2.7.3. Perspectives 2026

Fort de sa stratégie, de ses nouvelles initiatives digitales, et de sa situation financière solide, le groupe TF1 maintient ses objectifs 2026, dans un contexte de visibilité toujours limitée :

- Croissance soutenue à deux chiffres du chiffre d'affaires digital¹ en 2026,
- Viser une politique de dividendes en croissance dans les prochaines années.
- Dans un contexte d'évolution rapide des usages et compte-tenu d'un environnement macro-économique et politique demeurant instable, le marché de la publicité linéaire reste sous forte pression en 2026. Dans cette phase de transition vers le digital, le groupe TF1 entend maintenir en 2026 une marge des activités hors plus-values à un niveau *mid-to-high single digit*, selon l'évolution du marché linéaire.

¹ Chiffre d'affaires digital : comprend le chiffre d'affaires publicitaire de TF1+, et également le chiffre d'affaires publicitaire lié à TF1info.fr et à la TV segmentée, ainsi que les revenus liés aux abonnements (TF1+ Premium) et au micro-paiement

2.8. Bouygues SA

Au titre du premier semestre 2026, le résultat net de Bouygues SA en normes françaises s'établit à 1 171 millions d'euros, soit une hausse de 83 millions d'euros par rapport au premier semestre 2025.

Cette variation s'explique principalement par une hausse nette des dividendes perçus des métiers du Groupe pour 107 millions d'euros (principalement Equans pour 105 millions d'euros).

2.9. Risques et incertitudes

Le chapitre « Risques et gestion des risques » (Chapitre 4) du Document d'enregistrement universel 2025 contient une description des facteurs de risques auxquels le Groupe est exposé.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des facteurs de risques au cours du premier semestre 2026.

S'agissant des différends et litiges, seuls figurent ci-après les dossiers encore en cours à la date du présent Rapport Financier Semestriel qui ont connu des évolutions significatives par rapport à la présentation qui en est faite dans le Document d'enregistrement universel 2025 (Section 4.2 « Différends et litiges »), ainsi que ceux qui sont nés postérieurement à la date du Document d'enregistrement universel 2025.

2.9.1. Bouygues Construction

France – METP Île-de-France

À la suite d'une décision du Conseil de la concurrence intervenue le 9 mai 2007, la Région Île-de-France (la « Région ») a initié une série de procédures visant à obtenir réparation du préjudice qu'elle estimait avoir subi du fait des pratiques anticoncurrentielles d'entreprises du secteur de la construction à l'occasion de l'attribution dans les années 1990, de différents marchés de rénovation de lycées en Île-de-France.

Le montant total du préjudice allégué est de 293,3 millions d'euros hors intérêts.

Par deux arrêts du 17 mai 2023, le Conseil d'Etat a tranché un long débat relatif à la prescription de l'action de la Région, en jugeant que la dite action n'est pas prescrite.

Aux termes d'arrêts rendus le 5 décembre 2025 sur huit premiers dossiers, la cour administrative d'appel de Paris a condamné *in solidum* les défenderesses au paiement des sommes suivantes : (i) préjudice évalué à 2% du montant HT des marchés concernés avec une responsabilité des entreprises de 2/3 de ce montant, (ii) intérêts légaux à compter de février 2010 capitalisés annuellement à compter de 2017, (iii) une partie des frais d'expertise, soit pour le groupe Bouygues au titre du marché qui le concernait un montant d'environ 620 000 euros. Ces arrêts sont devenus définitifs. Par des arrêts rendus les 15 et 29 juin 2026, la Cour administrative d'appel de Paris a statué sur les 80 dossiers restants et a condamné les défenderesses *in solidum* selon les mêmes principes que ceux retenus dans les arrêts du 5 décembre 2025. La quote-part du groupe Bouygues au titre de l'ensemble de ces condamnations est d'environ 3,9 millions d'euros, principal et intérêts compris.

2.9.2. Equans

Royaume-Uni – Centrale biomasse Belfast

Le 3 novembre 2015, Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Generation Ltd (le « Client ») ont conclu (i) un contrat de conception-construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») pour réaliser une centrale biomasse (Energy from Waste) dans le port de Belfast.

La centrale a été réceptionnée le 26 mars 2020. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. BYES Contracting conteste le droit à résiliation du Client.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de la centrale. Le client a révisé à la baisse en avril 2025 le montant de sa réclamation à 236 millions de livres sterling (contre 376 millions de livres sterling précédemment), dont 203 millions de livres sterling au titre du contrat de construction et 33 millions de livres sterling au titre du contrat d'exploitation-maintenance. BYES Contracting réclame 14,19 millions de livres sterling à titre de demande reconventionnelle. Les audiences relatives au fond du litige se sont tenues au deuxième trimestre 2026, une décision devant intervenir au dernier trimestre 2026. Les audiences sur le quantum devraient se tenir au deuxième trimestre 2027.

2.9.3. Bouygues Telecom

Contentieux terminaux mobiles

En octobre 2019, la société Free Mobile a assigné Bouygues Telecom devant le tribunal de commerce de Paris sur le fondement de la concurrence déloyale, au motif que des offres anciennes de Bouygues Telecom associant un forfait téléphonique et l'acquisition d'un téléphone mobile constitueraient des opérations de crédit à la consommation et des pratiques trompeuses. Le 9 février 2023, le tribunal de commerce de Paris a condamné Bouygues Telecom à payer à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros de dommages et intérêts, et indiqué que l'exécution provisoire du jugement était de droit. Free Mobile a pris la décision de procéder à l'exécution forcée de la condamnation. En conséquence, le 16 mai 2023, Bouygues Telecom a versé à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros majorée des intérêts légaux, soit 310 millions d'euros. Bouygues Telecom conteste le jugement du tribunal de commerce de Paris et a interjeté appel le 9 février 2023. Le 2 août 2023, Free Mobile a également interjeté appel de ce jugement et a porté sa demande à 742 millions d'euros à titre de dommages-intérêts. En octobre 2025 Free Mobile a réévalué sa demande à un montant compris entre 805 millions d'euros et 1 440 millions d'euros. L'audience des plaidoiries devant la cour d'appel de Paris s'est tenue en avril 2026.

Accès à la boucle locale cuivre

En mars 2026, Bouygues Telecom a assigné Orange devant le tribunal des affaires économiques de Paris pour pratiques discriminatoires en relation avec la qualité du réseau cuivre sur la période postérieure à 2020. À date, Bouygues Telecom évalue son préjudice à 50 millions d'euros (à parfaire).

Litige brevets

Bouygues Telecom a été assignée par un tiers en contrefaçon au titre de trois brevets. Les demandes s'élèvent au total à 60 millions d'euros. Par un arrêt en date du 3 juin 2026, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le tiers contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris favorable à Bouygues Telecom sur le premier brevet ; ce contentieux est clos. Une autre décision rendue en appel est favorable à Bouygues Telecom sur le deuxième brevet ; le tiers ayant formé un pourvoi, ce litige est pendant devant la Cour de cassation. L'Office européen des brevets a révoqué le troisième brevet et le demandeur s'est désisté de son action devant le tribunal judiciaire ; ce dernier contentieux est donc clos.

2.9.4. TF1

Assignation de TF1 par Canal+

Le 29 mars 2024, Groupe Canal+ et la Société d'édition Canal Plus ont assigné la société TF1 et sa filiale e-TF1 devant le tribunal judiciaire de Paris, dans le cadre de l'exploitation de la marque TF1+ liée au lancement de la nouvelle plateforme de streaming.

Les demandeurs demandent à être indemnisés à titre principal, à hauteur d'un montant total de 43 millions d'euros à titre principal, en invoquant respectivement (i) la contrefaçon des marques « + » détenues par Groupe Canal+ et l'atteinte à la marque française de renommée « + », et (ii) des actes de concurrence déloyale. Groupe Canal+ réclame à titre subsidiaire un montant de 14 millions d'euros, en invoquant des actes de parasitisme. Les demandeurs ont récemment réévalué les montants de leurs réclamations à 48,6 millions d'euros à titre principal et 19,6 millions d'euros à titre subsidiaire. TF1 conteste ces demandes.

2.9.5. Bouygues SA

Le 3 juin 2026, Bouygues SA a reçu de l'Autorité des marchés financiers une notification de grief. Cette notification est consécutive à une enquête ouverte par l'AMF en 2021 sur l'information financière de la société Alstom et le marché du titre Alstom. Selon cette notification, Bouygues SA aurait détenu une information privilégiée relative au titre Alstom lorsqu'elle a cédé des titres Alstom le 1^{er} juin 2021.

Bouygues, assisté de ses conseils, conteste ce grief.

2.10. Transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2026, aucune transaction entre parties liées de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues n'a été conclue ; de même, aucune modification des transactions entre parties liées, de nature à influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de Bouygues, n'est intervenue au cours de cette période. Conformément aux dispositions des conventions autorisées par le conseil d'administration et approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, Bouygues a fourni des prestations de service aux différents sous-groupes, principalement dans le domaine du management, des ressources humaines, de l'informatique et de la finance.

Les informations relatives aux transactions entre parties liées figurent dans la note 13 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels condensés.

2.11. Événements postérieurs à la clôture

Equans

Le 22 juillet 2026, Equans a annoncé l'acquisition d'une participation majoritaire dans l'entreprise australienne CV Services Pty Ltd. Avec cette acquisition, Equans confirme sa stratégie de croissance externe par bolt-on dans des géographies porteuses et renforce sa position sur le marché australien. CV Services est un fournisseur de premier plan de services techniques multidisciplinaires, proposant des solutions dans les domaines des infrastructures, de la construction, des services, des médias et de la signalétique.

Basée dans le Queensland, en Australie, CV Services accompagne des clients publics et privés depuis plus de 20 ans sur l'ensemble du cycle de vie des actifs, en s'appuyant sur des relations clients de long terme et des équipes hautement qualifiées. CV Services emploie 880 personnes et son chiffre d'affaires 2026 est de 260 millions AUD¹.

L'acquisition de CV Services s'ajoute aux trois déjà effectuées sur le premier semestre :

- Acquisition, en février 2026, de la société ASTI à Singapour (spécialiste des environnements critiques, des salles blanches, et des infrastructures technologiques sensibles) ;
- Acquisition, en mars 2026, de la société ESAVE en Italie (spécialiste des environnements critiques, des salles blanches, et des infrastructures technologiques sensibles) ;
- Acquisition, en mai 2026, de la société MCI Faser Power en Autriche (déploiement de fibre optique).

Au total, ces 4 acquisitions représentent un chiffre d'affaires en année pleine d'environ 210 millions d'euros.

¹ En Australie, l'exercice financier s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin.

3. GLOSSAIRE

Activités de construction : Colas, Bouygues Construction et Bouygues Immobilier

Activités d'énergies et services : Equans

ABPU (Average Billing Per User) :

- Mobile : il est égal à la somme des chiffres d'affaires Mobile facturés au client pour les clients Grand Public et Entreprises, divisée par le nombre de clients moyen sur la période. Il ne prend pas en compte les cartes SIM *MtoM* et SIM gratuites ;
- Fixe : il est égal à la somme des chiffres d'affaires Fixe facturés au client pour les clients Grand Public (hors Entreprises), divisée par le nombre de clients moyen sur la période.

BtoB (business to business) : décrit les activités d'échanges entre les entreprises.

Carnet de commandes :

- **Colas, Bouygues Construction, Equans** : représente le volume d'activité restant à réaliser pour les opérations ayant fait l'objet d'une prise de commande ferme, c'est-à-dire dont le contrat a été signé et est entré en vigueur (après l'obtention de l'ordre de service et la levée des conditions suspensives).
- **Bouygues Immobilier** : il est composé du chiffre d'affaires des ventes notariées restant à réaliser. En application de la norme IFRS 11, Bouygues Immobilier exclut de son carnet de commandes le chiffre d'affaires des ventes notariées réalisées à travers des sociétés mises en équivalence (société en co-promotion en cas de contrôle conjoint).

Book-to-bill : comparaison de la prise de commandes sur 12 mois glissants et du chiffre d'affaires sur 12 mois glissants

Cash-flow libre : capacité d'autofinancement nette (déterminée après coût de l'endettement financier net, après charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés) diminuée des investissements nets d'exploitation, ainsi que du remboursement des obligations locatives. Il est calculé avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR) lié à l'activité et du besoin en fonds de roulement lié aux immobilisations d'exploitation.

Chiffre d'affaires Autres (Bouygues Telecom) : différence entre le chiffre d'affaires total de Bouygues Telecom et le chiffre d'affaires Services. Il comprend en particulier :

- les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres ;
- les revenus d'itinérance ;
- les prestations de services autres que télécoms (construction de sites ou installation de lignes FTTH) ;
- le cofinancement publicitaire.

Chiffre d'affaires Services (Bouygues Telecom) :

Il comprend :

- le chiffre d'affaires facturé au client, qui intègre :
 - Mobile :
 - clients Grand Public : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée ;
 - clients Entreprises : le chiffre d'affaires des appels sortants (voix, SMS et données), des frais de mise en service, des services à valeur ajoutée, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
 - le chiffre d'affaires du *Machine-To-Machine (MtoM)* ;
 - le chiffre d'affaires de l'itinérance (*roaming* Visiteurs) ;
 - le chiffre d'affaires réalisé avec les opérateurs de réseaux mobiles virtuels (*MVNO*) ;

- Fixe :
 - clients Grand Public : le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment *Video On Demand* et *Replay TV*) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements ;
 - clients Entreprises : le chiffre d'affaires des appels sortants, des services fixes haut débit, des services de télévision (notamment *Video On Demand* et *Replay TV*) et le chiffre d'affaires relatif aux frais de mise en service et à la location d'équipements, ainsi que le chiffre d'affaires des services rendus aux entreprises ;
 - le chiffre d'affaires de vente en gros réalisé avec d'autres opérateurs de réseaux fixes ;
- le revenu des appels entrants Voix et SMS ;
- l'étalement de la subvention sur la durée de vie prévisionnelle du client, conséquence d'IFRS 15 ;
- l'activation, puis l'étalement sur la durée de vie prévisionnelle du client des chiffres d'affaires liés aux mises en services.

EBITDA après Loyer : correspond au résultat opérationnel courant, après prise en compte des charges d'intérêts sur obligations locatives, corrigé des dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, aux provisions et autres dépréciations, ainsi que des effets liés aux pertes de contrôle. Ces derniers concernent l'impact lié aux réévaluations des lots conservés.

Évolution du chiffre d'affaires à périmètre et change constants :

- à change constant : évolution après conversion du chiffre d'affaires en devises de la période en cours aux taux de change de la période de comparaison ;
- à périmètre constant : évolution du chiffre d'affaires des périodes à comparer, recalculé de la façon suivante :
 - en cas d'acquisition, est déduit de la période en cours le chiffre d'affaires de la société acquise qui n'a pas de correspondance dans la période de comparaison ;
 - en cas de cession, est déduit de la période de comparaison le chiffre d'affaires de la société cédée qui n'a pas de correspondance dans la période en cours.

Excédent / Endettement financier net : il s'agit de la somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, soldes créditeurs de banque, dettes financières non courantes et courantes et juste valeur des instruments financiers. L'excédent / endettement financier n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes. Selon que ce solde est positif ou négatif, il s'agit respectivement d'un excédent financier net ou d'un endettement financier net. Les principaux éléments de variation de l'endettement financier net sont présentés en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2026 disponible sur le site internet du groupe Bouygues.

FTTH (*Fiber to the Home* - Fibre jusqu'à l'abonné) : correspond au déploiement de la fibre optique depuis le nœud de raccordement optique (lieu d'implantation des équipements de transmission de l'opérateur) jusque dans les logements ou locaux à usage professionnel (définition de l'Arcep).

Groupe (ou le « groupe Bouygues ») : désigne la société Bouygues SA et toute entité qui est contrôlée, directement ou indirectement, par la société Bouygues SA au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce français.

Liquidité : somme de la trésorerie disponible, de la juste valeur des instruments financiers de couverture et des lignes de crédit moyen et long terme confirmées et non utilisées.

Marge d'EBITDA après Loyer (Bouygues Telecom) : EBITDA après Loyer sur chiffre d'affaires Services.

Métier : désigne chacune des six grandes filiales du groupe Bouygues (Colas, Bouygues Construction, Bouygues Immobilier, Equans, Bouygues Telecom et TF1).

MtoM : les communications *Machine-To-Machine* ou *MtoM* consistent en la mise en relation de machines ou d'objets intelligents, ou entre un objet intelligent et une personne, avec un système d'information via des réseaux de communications mobiles, généralement sans intervention humaine.

Prises FTTH sécurisées : prises pour lesquelles l'horizontal est déployé ou en cours de déploiement ou commandé et ce, jusqu'au point de mutualisation.

Prises FTTH commercialisées : prises pour lesquelles l'horizontal et la verticale sont déployés et connectés via le point de mutualisation.

Prise de commandes (Colas, Bouygues Construction, Equans) : une affaire est enregistrée dans la prise de commandes dès lors que le contrat est signé et entré en vigueur (obtention de l'ordre de service et levée de l'ensemble des conditions suspensives) et que le financement est mis en place. Le montant enregistré correspond au chiffre d'affaires à réaliser sur cette affaire.

Réservations en valeur (Bouygues Immobilier) : montant exprimé en euro de la valeur des biens immobiliers réservés sur une période donnée

- logements : somme des valeurs des contrats de réservation, unité et bloc, signés par les clients et validés en interne, nettes des désistements enregistrés ;
- immeubles de bureaux : enregistrés dans les réservations à la vente notaire.

Pour les opérations immobilières réalisées en co-promotion :

- si Bouygues Immobilier détient le contrôle exclusif de la société de co-promotion (intégration globale), alors 100% des montants sont intégrés dans les réservations ;
- s'il y a contrôle conjoint (société mise en équivalence), alors l'activité commerciale est enregistrée à hauteur de la quote-part détenue dans la société de co-promotion.

Résultat opérationnel courant des activités (ROCA) : le résultat opérationnel courant des activités correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte des amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (*PPA*).

Trésorerie disponible : somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie et juste valeur positive des instruments de couverture

Wholesale : marché de la vente en gros aux opérateurs de communications électroniques.

4. COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS CONDENSÉS

Bilan consolidé (en millions d'euros)

ACTIF	Note Annexe	30/06/2026 net	31/12/2025 net	30/06/2025 net
Immobilisations corporelles		9 596	9 632	9 557
Droits d'utilisation des actifs loués		2 977	3 050	2 867
Immobilisations incorporelles		3 455	3 646	3 790
Goodwill	3.1	14 034	13 715	13 635
Coentreprises et entités associées	3.2	1 649	1 614	1 719
Autres actifs financiers non courants		874	983	974
Impôts différés actifs		575	549	575
ACTIF NON COURANT		33 160	33 189	33 117
Stocks		2 888	2 704	3 040
Avances et acomptes versés sur commandes		484	398	400
Clients et comptes rattachés		9 844	9 196	9 979
Actifs sur contrats clients		6 371	5 760	6 689
Actifs d'impôt courants		492	489	276
Autres créances courantes		5 346	4 688	5 089
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	4 836	7 535	3 305
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	62	31	18
Autres actifs financiers courants		19	17	23
ACTIF COURANT		30 342	30 818	28 819
Actifs ou activités détenus en vue de la vente			112	243
TOTAL ACTIF		63 502	64 119	62 179
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Note Annexe	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Capital social	4	388	385	383
Primes et réserves		12 064	11 680	11 665
Réserve de conversion		(109)	(128)	(90)
Actions propres détenues		(90)	(39)	(70)
Résultat net part du Groupe	11	287	1 138	173
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)		12 540	13 036	12 061
Participations ne donnant pas le contrôle		1 732	1 815	1 739
CAPITAUX PROPRES		14 272	14 851	13 800
Dettes financières non courantes	6.1/7	8 879	9 696	10 297
Obligations locatives non courantes		2 733	2 847	2 461
Provisions non courantes	5.1	2 655	2 779	2 584
Impôts différés passifs		799	838	779
PASSIF NON COURANT		15 066	16 160	16 121
Dettes financières courantes	6.1/7	1 874	950	417
Obligations locatives courantes		561	572	656
Passifs d'impôt courants		560	597	514
Fournisseurs et comptes rattachés		10 275	10 120	10 422
Passifs sur contrats clients		9 852	9 475	9 149
Provisions courantes	5.2	2 123	2 183	1 991
Autres passifs courants		8 178	8 045	7 775
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	7	650	1 103	1 105
Instruments financiers - Couverture des dettes financières	7	10	21	32
Autres passifs financiers courants		18	10	18
PASSIF COURANT		34 101	33 076	32 079
Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente		63	32	179
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		63 502	64 119	62 179
ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	7/11	(6 515)	(4 204)	(8 528)

Compte de résultat consolidé (en millions d'euros)

		1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
	Note Annexe	2026	2025	2026	2025	2025
CHIFFRE D'AFFAIRES ^a	8/11	26 292	26 870	14 109	14 285	56 877
Autres produits de l'activité		50	20	42	15	35
Achats consommés	11	(11 075)	(11 641)	(5 979)	(6 244)	(24 763)
Charges de personnel	11	(7 573)	(7 510)	(3 909)	(3 879)	(15 061)
Charges externes	11	(5 367)	(5 269)	(2 726)	(2 568)	(10 709)
Impôts et taxes	11	(386)	(393)	(121)	(123)	(629)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 143)	(1 170)	(579)	(613)	(2 497)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués		(299)	(305)	(153)	(157)	(622)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	11	29	(91)	(31)	(52)	(574)
Variation des stocks de production et de promotion immobilière		(61)	(34)	(17)	(20)	(89)
Autres produits d'exploitation ^b		646	718	274	333	1 502
Autres charges d'exploitation		(331)	(452)	(181)	(274)	(915)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	9/11	782	743	729	703	2 555
Autres produits opérationnels	9/11	2	13		(1)	247
Autres charges opérationnelles	9/11	(62)	(68)	(45)	(35)	(471)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	9/11	722	688	684	667	2 331
Produits financiers		95	86	39	40	191
Charges financières		(181)	(186)	(85)	(91)	(403)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (-)/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET (+)	11	(86)	(100)	(46)	(51)	(212)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	11	(73)	(60)	(36)	(31)	(126)
Autres produits financiers	11	46	43	27	29	98
Autres charges financières	11	(82)	(72)	(45)	(39)	(170)
Impôt	10/11	(212)	(268)	(174)	(205)	(655)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	3.2/11	3	(4)	1	5	6
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	11	318	227	411	375	1 272
Résultat net des activités abandonnées	11					
RÉSULTAT NET	11	318	227	411	375	1 272
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	11	287	173	381	329	1 138
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		31	54	30	46	134
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES PAR ACTION (EN EUROS)		0,74	0,46	0,98	0,87	2,99
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)		0,74	0,46	0,98	0,87	2,98
(a) Dont chiffre d'affaires réalisé à l'international	8	12 919	13 335	7 133	7 193	28 566
(b) Dont reprises de provisions et dépréciations non utilisées et autres	11	160	152	72	58	376

État consolidé des autres éléments du résultat global (en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre		Exercice
	2026	2025	2026	2025	2025
RÉSULTAT NET	318	227	411	375	1 272
Éléments non recyclables en résultat net					
Écarts actuariels au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	3	(5)	(2)	(67)
Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres	(18)	(4)	(15)	(1)	(5)
Impôts sur éléments non recyclables en résultat net	7		3	1	21
Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées					
Éléments recyclables en résultat net					
Écarts de conversion	20	(162)	(25)	(75)	(197)
Réévaluation des actifs de couverture	3	(31)	(14)	(24)	(37)
Impôts sur éléments recyclables en résultat net		13	2	11	12
Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées	(3)	(17)	(8)	(12)	(22)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	(9)	(198)	(62)	(102)	(295)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL	309	29	349	273	977
Résultat global total part du Groupe	279	(15)	322	235	853
Résultat global total des participations ne donnant pas le contrôle	30	44	27	38	124

Variation des capitaux propres consolidés (en millions d'euros)

	Capital - Prime d'émission	Réserves liées au capital et report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions propres détenues	Opérations affectées directement en capitaux propres	TOTAL GROUPE	Participa- tions ne donnant pas le contrôle	TOTAL
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024	2 642	2 733	6 744	(78)	659	12 700	1 812	14 512
Mouvements 1^{er} semestre 2025								
Résultat net			173			173	54	227
Autres éléments du résultat global					(188)	(188)	(10)	(198)
Résultat global total ^b			173		(188)	(15)	44	29
Opérations nettes sur capital et réserves	130	154	(154)			130		130
Acquisitions et cessions d'actions propres			(6)	8		2		2
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle							(8)	(8)
Distribution			(754)			(754)	(107)	(861)
Palements fondés sur des actions			4			4	1	5
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			(6)			(6)	(3)	(9)
SITUATION AU 30 JUIN 2025	2 772	2 887	6 001	(70)	471	12 061	1 739	13 800
Mouvements 2^{ème} semestre 2025								
Résultat net			965			965	80	1 045
Autres éléments du résultat global					(97)	(97)		(97)
Résultat global total ^b			965		(97)	868	80	948
Opérations nettes sur capital et réserves	80			48		128		128
Acquisitions et cessions d'actions propres			4	(17)		(13)		(13)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			4			4	(7)	(3)
Distribution			(1)			(1)	(3)	(4)
Palements fondés sur des actions			14			14		14
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)	(1)		(24)			(25)	6	(19)
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2025	2 851	2 887	6 963	(39)	374	13 036	1 815	14 851
Mouvements 1^{er} semestre 2026								
Résultat net			287			287	31	318
Autres éléments du résultat global					(8) ^a	(8)	(1) ^a	(9)
Résultat global total ^b			287		(8)	279	30	309
Opérations nettes sur capital et réserves	96	164	(179)			81		81
Acquisitions et cessions d'actions propres				(51)		(51)		(51)
Acquisitions et cessions sans changement de contrôle			2			2	(10)	(8)
Distribution			(809)			(809)	(115)	(924)
Palements fondés sur des actions			13			13		13
Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers)			(11)			(11)	12	1
SITUATION AU 30 JUIN 2026	2 947	3 051	6 266	(90)	366	12 540	1 732	14 272

(a) Dont variation de la réserve de conversion :

	Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Sociétés contrôlées	19	1	20
Coentreprises et entités associées	(1)		(1)
	18	1	19

(b) Cf. état consolidé des autres éléments du résultat global.

État consolidé des flux de trésorerie (en millions d'euros)

	Note Annexe	1 ^{er} semestre 2026	2025	Exercice 2025
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES				
A - FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ				
Résultat net des activités poursuivies		318	227	1 272
Retraitements :				
Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus		37	70	128
Dividendes des sociétés non consolidées		(11)	(3)	(5)
Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes		1 074	1 169	2 718
Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués		288	351	634
Plus et moins-values de cessions d'actifs		(73)	(51)	(462)
Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines		212	268	655
Impôts décaissés		(265)	(273)	(653)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie générée par l'activité		(39)	(33)	(107)
CAF APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET/PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER NET, CHARGES D'INTÉRÊTS SUR OBLIGATIONS LOCATIVES ET APRÈS IMPÔTS DÉCAISSÉS	11	1 541	1 725	4 180
Reclassement du coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives		159	160	338
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations sur actif courant et provisions courantes ^a	11	(1 577)	(1 729)	954
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ		123	156	5 472
B - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT				
Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	11	(949)	(1 103)	(2 488)
Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles	11	60	114	571
Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles		(238)	(176)	(13)
Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés		(7)	(10)	(55)
Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés		5	2	15
Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés		(6)		
Prix d'acquisition des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés acquises	7	(281)	(87)	(165)
Prix de cession des activités consolidées net de la trésorerie des sociétés cédées	7	147	14	172
Dettes nettes sur activités consolidées		(21)	(22)	(10)
Autres flux liés aux opérations d'investissements : créances non courantes, dividendes reçus des sociétés non consolidées, trésorerie des sociétés déconsolidées sans cession et augmentations de capital des coentreprises et entités associées		13	(41)	(11)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(1 277)	(1 309)	(1 984)
C - FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Augmentations (réductions) de capital versées par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires		23	120	205
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(809)	(754)	(755)
Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle		(115)	(107)	(110)
Augmentation des dettes financières courantes et non courantes	7	447	250	419
Diminution des dettes financières courantes et non courantes	7	(277)	(283)	(584)
Remboursement des obligations locatives	11	(291)	(297)	(455)
Coût de l'endettement financier net/Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locatives		(159)	(160)	(338)
Soulttes de pré-couverture et intérêts courus		(78)	(78)	(50)
Autres flux liés aux opérations de financement			8	9
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 259)	(1 301)	(1 659)
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES	7	37	(147)	(215)
VARIATIONS DE LA TRÉSORERIE NETTE (A+B+C+D)		(2 376)	(2 601)	1 614
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	7	6 562 ^b	4 818	4 818
Flux nets	7	(2 376)	(2 601)	1 614
Flux non monétaires				
Activité détenue en vue de la vente	7		(17)	
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	7	4 186	2 200	6 432
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES				
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE				
Flux nets				
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE				

(a) La variation du BFR lié à l'activité est définie comme actif courant - passif courant, hors impôts sur les sociétés, hors créances et dettes sur immobilisations, hors dettes financières courantes, hors obligations locatives courantes et hors instruments financiers sur couverture de dettes.

(b) Cf. note 2.3 de l'annexe aux comptes consolidés sur l'application de l'amendement à IFRS 9.

SOMMAIRE

NOTE 1	FAITS SIGNIFICATIFS	47
NOTE 2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE	49
NOTE 3	ACTIF NON COURANT.....	52
NOTE 4	INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	53
NOTE 5	PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	54
NOTE 6	DETTES FINANCIERES NON COURANTES ET COURANTES	55
NOTE 7	PRINCIPAUX ELEMENTS DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	57
NOTE 8	CHIFFRE D'AFFAIRES	58
NOTE 9	RESULTAT OPERATIONNEL	60
NOTE 10	IMPOT	60
NOTE 11	INFORMATION SECTORIELLE.....	61
NOTE 12	ENGAGEMENTS HORS BILAN	68
NOTE 13	INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES	68
NOTE 14	DIFFERENDS ET LITIGES	69
NOTE 15	ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	71

Note 1 Faits significatifs

1.1 Faits significatifs du premier semestre 2026

Les principales opérations du premier semestre 2026 sont présentées ci-après :

- Le 22 janvier 2026, les trois opérateurs Bouygues Telecom, Free-Groupe Iliad et Orange (le « Consortium ») confirment l'existence de discussions avec le groupe Altice en vue de l'acquisition potentielle d'une grande partie des activités de télécommunications du groupe Altice en France. Des travaux de due diligences ont été engagés depuis début janvier 2026.

Le 17 avril 2026, Bouygues Telecom, Free-Groupe Iliad et Orange ont annoncé la remise d'une nouvelle offre et sont entrés en négociations exclusives en vue de l'acquisition d'une grande partie des activités de télécommunications du groupe Altice en France. Cette nouvelle offre porte sur un montant total de 20 milliards d'euros de valeur d'entreprise pour les actifs considérés du groupe Altice en France. La répartition du prix et de la valeur serait de l'ordre de 42% pour Bouygues Telecom, 31% pour Free-Groupe Iliad et 27% pour Orange.

Le 6 juin 2026, Bouygues Telecom, Free-Groupe Iliad et Orange ont annoncé la signature d'un protocole d'accord avec Altice France, confirmant la répartition du prix susmentionnée entre les acquéreurs. Dans le cadre de la répartition envisagée entre les membres du consortium, Bouygues Telecom reprendrait notamment (sur base des données 2025) : l'activité et la clientèle SFR Business, soit environ 1,2 milliard d'euros de chiffre d'affaires ; une partie de l'activité et de la clientèle SFR Grand Public soit environ 3,8 millions de clients Mobile (dont MVNO Prixtel pour environ 0,5 million de clients) et environ 2,6 millions de clients Fixe ; le réseau Mobile de SFR en zones non denses, actuellement partagé avec Bouygues Telecom dans le cadre de l'accord de partage de réseau, dit « Crozon » ; les infrastructures dédiées au B2B Fixe, la part de SFR dans le réseau horizontal FTTH sur une partie de la zone très dense, dit « Faber » ; et une partie du réseau de distribution. Les actifs (notamment les réseaux Fixe et Mobile hors Crozon, une partie du réseau de distribution et le système d'information hors B2B) non repris par les trois opérateurs resteraient gérés pendant une phase transitoire de minimum 30 mois au sein de SFR SA, qui sera détenue à parts égales par les trois membres du Consortium afin d'assurer la continuité des opérations pendant la période de transition. Sur la base des résultats 2025 du périmètre visé par le consortium, le périmètre revenant à Bouygues Telecom représente (en format comptable Altice) 52% du chiffre d'affaires comptable (soit environ 4,1 milliards d'euros) et 42% de l'EBITDAaL du périmètre visé après ajustements notamment des éléments non récurrents (soit environ 1 milliard d'euros sur la base d'environ 2,3 milliards d'EBITDAaL).

La Commission européenne a considéré que l'Autorité française de concurrence était la mieux placée pour examiner cette opération de concentration, au regard notamment de son impact sur le marché national, de son expérience dans ce secteur, et du contexte dans lequel s'inscrit cette opération. Compte tenu notamment de la complexité de ces dossiers et des caractéristiques des marchés concernés, leur instruction devrait durer au moins dix-huit mois.

La réalisation définitive de l'opération pourrait intervenir au 2^{ème} semestre 2027, sous réserve de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires et de la levée des conditions suspensives applicables. Il n'y a aucune certitude que cette opération soit réalisée.

- Le 18 février 2026, Bouygues Telecom a annoncé qu'elle n'exercera pas en 2026 l'option d'achat, dont la période d'exercice s'étend du 15 mars au 15 juin 2026, qui lui permettrait de détenir 51% de la co-entreprise SDAIF détenue avec Vauban Infrastructure Partners.
- Le 28 février 2026, un conflit militaire a éclaté entre les États-Unis, Israël et l'Iran. Bouygues, ayant très peu d'activité dans la zone Moyen-Orient (moins de 0,5% du chiffre d'affaires total du Groupe), n'est pas directement impacté par le conflit en cours. Néanmoins, le Groupe reste très vigilant quant aux conséquences que ce conflit pourrait avoir sur les activités, les résultats et l'appréciation de la valeur des métiers du Groupe.
- Le 19 mars 2026, Colas a signé un protocole d'accord en vue de l'acquisition des activités de construction routière et de recyclage du groupe Frauenrath, implanté en Allemagne. Ces activités, qui couvrent notamment la construction routière, l'aménagement urbain et l'économie circulaire, emploient environ 420 personnes. En 2025, elles ont généré un chiffre

d'affaires d'environ 150 millions d'euros. Le 29 mai 2026, Colas a finalisé l'acquisition de 100% du groupe Frauenrath pour 133 millions d'euros et d'actifs immobilisés pour 17 millions d'euros. Au 30 juin 2026, dans l'attente de la finalisation de l'allocation du prix, un goodwill provisoire a été comptabilisé pour 133 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net est de 150 millions d'euros.

- Le 18 mai 2026, Equans a annoncé la cession de ses activités Infra & Mobility BV de concession de recharge pour véhicules électriques aux Pays-Bas, après un examen stratégique complet en 2025 (cf. note 1.2). La cession de ces activités a été finalisée pour 130 millions d'euros.
- Le 30 juin 2026, Bouygues Construction a finalisé l'acquisition d'une participation de 100% du capital de Vannoy Construction, l'une des principales entreprises générales de construction du sud-est des États-Unis. Vannoy Construction est particulièrement active dans des secteurs stratégiques à fort potentiel, tels que la santé, l'éducation, l'industrie et la distribution, elle bénéficie d'un carnet de commandes solide qui témoigne de la confiance durable de ses clients. En 2025, l'entreprise américaine a réalisé un chiffre d'affaires de 873 millions d'euros. Le prix d'acquisition à la date de réalisation de l'opération s'élève à 260 millions d'euros. Dans l'attente de la finalisation du bilan d'ouverture et de l'allocation du prix, un goodwill provisoire a été comptabilisé au 30 juin 2026 pour 128 millions d'euros en tenant compte d'une trésorerie acquise comptabilisée pour 132 millions d'euros. L'impact provisoire sur l'endettement net est de 128 millions d'euros.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2025

Les principales opérations et acquisitions de l'exercice 2025 sont présentées ci-après :

- Le 20 juin 2024, le conseil d'administration de Bouygues Telecom a autorisé la cession de cinq sites MSC (data centres) du cœur de réseau en Ile-de-France. En complément des deux sites cédés le 18 décembre 2024, les trois sites restants ont été cédés en janvier 2025 pour 87 millions d'euros. Une plus-value de 12 millions d'euros a été comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » en 2025 (cf. note 9 de l'annexe). Cette cession a été traitée comme une opération de cession-bail et conformément à la norme IFRS 16, le prix de cession a été classé dans l'état consolidé des flux de trésorerie en investissement pour la partie cédée pour un montant de 39 millions d'euros et en financement pour la partie conservée pour un montant de 48 millions d'euros.
- Les 14 février et 28 février 2025, la loi de finances et la loi de financement de la sécurité sociale ont été adoptées. Les impacts constatés sur l'exercice 2025 s'élèvent à environ 93 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Ils concernent principalement la contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises en France pour laquelle une charge de 81 millions d'euros a été comptabilisée dans les comptes 2025 en impôts (69 millions d'euros en résultat net part du Groupe).
- En début d'année 2025, Equans a relancé un examen stratégique complet de ses activités de recharge de véhicules électriques aux Pays-Bas. Equans est entrée alors en négociation pour la cession de sa filiale Equans Infra & Mobility BV avec un consortium formé d'Aberdeen et d'Infrabridge.

Les activités liées aux contrats de concession de bornes de recharges pour véhicules électriques hollandais étant disponibles à la vente au 31 décembre 2025, l'ensemble des actifs et passifs relatifs à ces activités ont été classés en « Actifs ou activités détenus en vue de la vente » et « Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente » en bas de bilan, conformément à IFRS 5, pour 112 millions d'euros et 32 millions d'euros respectivement. La juste valeur estimée des actifs destinés à être cédés étant supérieure à leur valeur comptable, aucune perte de valeur de ces actifs n'a été constatée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2025. Au 30 juin 2026, ces activités ont été cédées (cf. note 1.1 de l'annexe).

- Le 30 juillet 2025, Bouygues Telecom et SFR ont annoncé être entrés en négociations exclusives avec Phoenix Tower International en vue de lui céder 100% du capital et des droits de vote de la société Infracos, société commune créée en 2014 entre Bouygues Telecom et SFR dans le cadre de la mise en œuvre des accords dits « Crozon » permettant le déploiement et l'exploitation de sites radios mutualisés en zone moins dense. Bouygues Telecom et SFR détiennent chacun 50% de la société Infracos. Cette cession n'a pas été qualifiée de cession d'activité. En consolidation, cette cession a été

traitee comme une opération de cession-bail et conformément à la norme IFRS 16, le prix de cession a été classé dans l'état consolidé des flux de trésorerie en investissement pour la partie cédée pour un montant de 322 millions d'euros et en financement pour la partie conservée pour un montant de 106 millions d'euros. Par ailleurs, à la suite de la cession, un nouveau contrat de partage des réseaux d'accès Mobile (RAN sharing) avec SFR portant sur les sites d'Infracos Sanctus (sites détenus précédemment par Infracos mais ne faisant pas l'objet d'une cession à Phoenix Tower International) prévoit une facturation entre Bouygues Telecom et SFR, et inversement conduisant à constater une charge nette décaissée fin 2025 de 58 millions d'euros dans les comptes de Bouygues Telecom. Ces opérations se traduisent par un produit net de 209 millions d'euros comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels » et par un désinvestissement net contribuant au cash-flow libre avant variation du besoin en fonds de roulement de 370 millions d'euros au 31 décembre 2025.

- Le 5 août 2025, Colas Inc., filiale américaine de Colas, a annoncé avoir signé un protocole d'accord visant à acquérir 100% des titres de la société Suit-Kote, jusqu'alors détenus par la famille Suits, fondatrice de l'entreprise en 1921, pour un montant de plus de 450 millions de dollars américains. Suit-Kote est spécialisée dans la distribution de bitume liquide, dans la fabrication de mélanges d'émulsion, ainsi que dans les services de construction et de préservation des chaussées dans plusieurs États du nord-est des États-Unis. Avec plus de 750 employés, Suit-Kote génère un chiffre d'affaires annuel d'environ 500 millions de dollars américains. Au 30 juin 2026, le dossier est toujours en cours d'instruction par l'autorité américaine de la concurrence.
- Le 14 octobre 2025, Bouygues Telecom, Free-Groupe Iliad et Orange ont annoncé la remise d'une offre conjointe non engageante en vue de l'acquisition d'une grande partie des activités de télécommunications du groupe Altice en France. Elle vise la plupart des actifs de l'opérateur SFR, mais exclut notamment les participations dans les sociétés Intelcia, UltraEdge, XP Fibre et Altice Technical Services ainsi que les activités du groupe Altice dans les départements et régions d'outre-mer. Cette offre porte sur un montant total de 17 milliards d'euros de valeur d'entreprise pour les actifs considérés du groupe Altice en France et fait ressortir une valeur d'entreprise implicite indicative pour l'ensemble d'Altice France de plus de 21 milliards d'euros.

Le 15 octobre 2025, Bouygues Telecom, Free-Groupe Iliad et Orange ont pris note de la décision du groupe Altice de rejeter leur offre conjointe non engageante remise le 14 octobre pour le rachat d'une large part des activités télécoms d'Altice France. Les trois opérateurs maintiennent leur offre et souhaitent créer un dialogue constructif avec le groupe Altice et ses actionnaires pour envisager ensemble la manière dont ce projet pourrait prospérer.

1.3 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 30 juin 2026

- Le 22 juillet 2026, Equans a annoncé l'acquisition de l'entreprise australienne CV Services Pty Ltd qui emploie 880 personnes. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 156 millions d'euros pour son exercice clos le 30 juin 2026.

Note 2 Principes et méthodes comptables du Groupe

2.1 Déclaration de conformité

Les comptes consolidés intermédiaires condensés de Bouygues et de ses filiales (« le Groupe ») au 30 juin 2026 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 19 mars 2026 auprès de l'AMF.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'ancien International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC »), à présent appelé IFRS Interpretation Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le Standing

Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 juin 2026, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros (sauf mention contraire), devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe, et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des autres éléments du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses six métiers. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 29 juillet 2026.

2.2 Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 juin 2026 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs et passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes IFRS. Ils sont présentés comparativement avec les états financiers au 31 décembre 2025 et au 30 juin 2025.

La Direction du Groupe a établi les comptes consolidés intermédiaires condensés en prenant en compte des estimations et hypothèses telles que décrites en note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2025.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- Lors des clôtures intermédiaires, la charge d'impôt des sociétés au titre de la période est évaluée selon les principes définis par la norme IAS 34 sur la base de la meilleure estimation du taux d'imposition annuel moyen attendu pour l'ensemble de l'exercice appliqué au résultat avant impôt de la période.
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des avantages du personnel correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2025. Les effectifs, les salaires ou les hypothèses actuarielles sont mis à jour lorsque l'impact est significatif.

La loi de finances pour 2026 a supprimé l'exonération d'impôt sur le revenu applicable aux gratifications versées au titre des médailles du travail. En conséquence, le Bulletin officiel de la sécurité sociale du 10 avril 2026 a précisé que ces gratifications ne bénéficieront plus de l'exonération de cotisations sociales à compter du 1^{er} janvier 2027. À la suite de cette évolution réglementaire, le Groupe a engagé une revue des modalités d'attribution des médailles du travail. L'évaluation des conséquences de cette évolution est en cours. À la date d'arrêté des comptes semestriels, le Groupe n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable l'impact de ce changement.

À compter du 1^{er} janvier 2026, TF1 a révisé les modalités d'allocation du coût d'acquisition de fictions françaises du secteur média entre les droits de coproduction et les droits de diffusion contractuellement définis. Ce changement se traduit par un reclassement d'une partie de la quote-part comptabilisée en immobilisations incorporelles au profit des stocks de programmes et un transfert par corrélation des dotations aux amortissements et aux provisions vers une consommation des stocks de programmes. En lien avec ce contexte, TF1 a révisé le profil de consommation de la part antenne pour une fiction d'une durée au moins égale à 52 minutes, à hauteur de 90% à la première diffusion et de 10% à la deuxième diffusion. Ces révisions constituent des changements d'estimation comptable appliqués de manière prospective. Ces révisions d'estimation n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

2.3 Nouvelles normes et interprétations IFRS

Au 30 juin 2026, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les comptes consolidés de l'exercice 2025, à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2026.

- Principaux amendements significatifs en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2026
 - Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Contracts Referencing Nature-Dependent Electricity
 Le 1^{er} juillet 2025, l'IASB a publié des amendements à IFRS 9 et IFRS 7 concernant la comptabilisation des contrats de fourniture d'électricité renouvelable (Power Purchase Agreements – PPA), visant à améliorer l'information financière sur les effets de ces contrats. Ces amendements :
 - clarifient les modalités d'application de l'exemption dite d'usage propre (own-use) à certains contrats d'approvisionnement en énergie verte avec livraison physique de l'énergie) ;
 - permettent la comptabilité de couverture pour certains contrats d'électricité renouvelable ;
 - et demandent aux entités d'ajouter de nouvelles obligations d'information sur les modalités, le volume, le prix et la juste valeur des contrats d'électricité renouvelable.
 L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du premier semestre 2026.
 - Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Classement et évaluation des instruments financiers
 Le 30 mai 2024, l'IASB a publié les amendements à IFRS 9 et IFRS 7 concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs financiers. Ces amendements portent sur la date de comptabilisation et de décomptabilisation des actifs et passifs financiers et l'appréciation des caractéristiques des flux contractuels pour le classement des actifs financiers (actifs financiers comportant une clause contingente, actifs de titrisation et actifs sans recours). L'application de l'amendement à IFRS 9 se traduit par une amélioration de l'endettement net du Groupe au 1^{er} janvier 2026 de 130 millions d'euros et au 30 juin 2026 de 59 millions d'euros. L'amélioration au 1^{er} janvier 2026 a été appréhendée dans le tableau de flux de trésorerie et dans la variation de l'endettement net du premier semestre 2026 (cf. note 7.1 de l'annexe) comme une variation de la trésorerie nette à l'ouverture. L'amélioration de 59 millions d'euros est présentée dans le tableau des principales variations de l'endettement financier net entre le 31 décembre 2025 et le 30 juin 2026 au sein des variations d'exploitation (cf. note 7.2 de l'annexe).
 L'application de l'amendement à IFRS 7 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes du premier semestre 2026.
- Principales normes, amendements et interprétations essentiels d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2027, dont l'application n'a pas été anticipée par le Groupe :
 - IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers
 Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ». IFRS 18 remplacera IAS 1 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées afin de permettre aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises au travers de trois axes principaux :
 - l'amélioration de la comparabilité du compte de résultat avec l'introduction de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et la mise en place de sous-totaux obligatoires ;
 - l'amélioration des informations communiquées sur les indicateurs de performance ; et
 - la revue de la pertinence des informations à communiquer dans les états financiers ou dans les notes annexes afin que celles-ci soient le plus utiles aux investisseurs.
 Cette norme a été adoptée le 16 février 2026 par l'Union européenne et sera applicable au 1^{er} janvier 2027, avec une application rétrospective. Le Groupe n'anticipe pas son application pour l'exercice 2026. L'impact d'IFRS 18 sur la présentation des états financiers et des notes annexes du Groupe est actuellement en cours de finalisation. Les travaux réalisés à ce jour permettent néanmoins d'identifier certaines incidences liées à l'application de cette norme.
 Le Groupe prévoit de conserver une présentation du compte de résultat par nature, celle-ci étant jugée la plus pertinente au regard de la diversité de ses activités et des pratiques de ses concurrents. Par ailleurs, le Groupe n'anticipe pas de reclassements significatifs de produits et charges financiers des catégories « Investissement » et « Financement » vers la catégorie « Exploitation » à la suite de l'entrée en vigueur d'IFRS 18.

Le tableau des flux de trésorerie commencera désormais par le résultat opérationnel. Il sera impacté par la suppression de certaines options de présentation prévues par IAS 7 et jusqu'à présent retenues par le Groupe. À ce titre, les dividendes reçus des coentreprises et des entités associées, ainsi que les intérêts perçus, qui étaient respectivement présentés dans les flux nets générés par l'activité et dans les flux nets liés aux opérations de financement, devront désormais être classés parmi les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

À ce stade de l'interprétation des textes, le Groupe prévoit de maintenir ses principaux indicateurs de performance financière, à savoir le résultat opérationnel courant des activités (ROCA), l'EBITDA après Loyer (EBITDAaL) et le cash-flow libre. Le ROCA et l'EBITDAaL seront qualifiés de mesures de performance définies par la direction (« Management Performance Measures » ou « MPM ») et feront, à ce titre, l'objet des informations spécifiques requises par IFRS 18 dans une note dédiée aux états financiers (réconciliation avec le sous-total le plus proche au compte de résultat, impact des minoritaires et de l'impôt sur les éléments en écarts).

Note 3 Actif non courant

3.1 Goodwill

3.1.1 Évolution de la valeur nette sur le premier semestre 2026

	Valeur nette
31/12/2025	13 715
Changements de périmètre	308 ^a
Pertes de valeur	
Autres mouvements (écarts de conversion et autres)	11 ^b
30/06/2026	14 034

(a) L'impact positif s'explique principalement par les acquisitions du groupe Vannoy Construction par Bouygues Construction pour un impact de 128 millions d'euros (cf. note 1.1), du groupe Frauenrath par Colas Allemagne pour un impact de 133 millions d'euros (cf. note 1.1) et de Asti, Esave, SH Kälte par Equans pour respectivement 22 millions d'euros, 13 millions d'euros et 7 millions d'euros.

(b) L'impact positif de 11 millions d'euros est lié aux écarts de conversion.

Les goodwill provisoires au 30 juin 2026 relatifs aux acquisitions significatives ayant eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2026 sont déterminés de la manière suivante :

	Groupe Frauenrath ^a	Vannoy Construction ^a
UGT	Colas	Bouygues Construction
Prix d'acquisition : (I)	133	260
Actifs nets acquis hors goodwill : (II)		(132)
Actif non courant		(14)
Actif courant		(264)
Passif non courant		
Passif courant		146
Affectation du prix d'acquisition : (III)		
Écarts d'évaluation incorporels		
Écarts d'évaluation corporels		
Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres)		
Part non acquise : (IV)		
Goodwill (I)+(II)+(III)+(IV)	133	128
Écarts de conversion		
Goodwill au 30/06/2026	133	128

(a) L'allocation du prix d'acquisition est provisoire.

3.1.2 Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	30/06/2026		31/12/2025	
	Total	Bouygues ou filiales (%)	Total	Bouygues ou filiales (%)
Colas ^a	1 706	100,00	1 566	100,00
Bouygues Construction ^b	386	100,00	253	100,00
Equans ^a	6 276	100,00	6 231	100,00
Bouygues Telecom ^a	4 328	90,53	4 328	90,53
TF1 ^a	1 338	47,55	1 337	47,05
TOTAL	14 034		13 715	

(a) Goodwill sur acquisitions réalisées par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau de Bouygues SA sur l'UGT.

(b) Goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement.

Le recul au premier semestre 2026 du cash-flow libre de Bouygues Telecom et de TF1 par rapport au premier semestre 2025 (cf. note 11 de l'annexe) ne remet pas en cause l'objectif de flux normatif retenu dans le cadre des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2025. Ainsi, en l'absence d'indice de perte de valeur, les goodwill comptabilisés au 30 juin 2026 n'ont pas fait l'objet d'un nouveau test de dépréciation.

3.2 Coentreprises et entités associées

La quote-part du résultat des coentreprises et entités associées est détaillée par métier en note 11 de l'annexe.

	Valeur nette
31/12/2025	1 614
Quote-part du résultat de la période	3
Écarts de conversion	(1)
Autres éléments du résultat global	(2)
Résultat net et autres éléments du résultat global	
Distribution de dividendes, investissements et augmentations de capital, cessions, virements de rubriques et autres mouvements	35 ^a
30/06/2026	1 649

(a) Dont :

- 77 millions d'euros d'augmentations nettes de capital, dont 75 millions d'euros chez Bouygues Telecom (correspondant à Phoenix France Infrastructures 2 pour 70 millions d'euros par conversion de prêt et à Cellnex France Infrastructures pour 5 millions d'euros), 4 millions d'euros chez Bouygues Immobilier et un remboursement de capital net de 2 millions d'euros chez Colas ;
- 40 millions d'euros de réduction de la valeur nette à la suite d'encaissement de dividendes, dont 20 millions d'euros chez Colas, 7 millions d'euros chez Bouygues Construction, 11 millions d'euros chez Equans et 2 millions d'euros chez Bouygues Immobilier ;
- 10 millions d'euros de changement de périmètre, dont 8 millions d'euros chez Colas (avec Colas Contracting Pty Ltd pour 5 millions d'euros et les entités consolidées par mise en équivalence du groupe Rougeot pour 3 millions d'euros) ; et
- 9 millions d'euros de reclassement de quotes-parts négatives en provisions.

Note 4 Information sur les capitaux propres consolidés

4.1 Capital de Bouygues SA

Au 30 juin 2026, le capital social de Bouygues SA est constitué de 388 056 105 actions, d'une valeur nominale d'un euro. Ce capital comprend 1 966 294 actions détenues en propre (hors contrat de liquidité) dont 400 000 actions sont destinées à être annulées pour 17 millions d'euros et 1 566 294 actions sont destinées à des plans d'actions gratuites pour 73 millions d'euros. Au cours du premier semestre 2026, 1 241 971 actions détenues en propre (hors contrat de liquidité) ont été acquises pour 62 millions d'euros et 311 232 actions livrées aux collaborateurs du Groupe pour 11 millions d'euros.

	31/12/2025	Flux 2026		30/06/2026
		Augmentation	Réduction	
Actions	385 323 631	2 732 474		388 056 105
NOMBRE DE TITRES	385 323 631	2 732 474		388 056 105
Nominal	1 €			1 €
CAPITAL EN EUROS	385 323 631	2 732 474		388 056 105

Les augmentations de capital de 2 732 474 actions réalisées au cours du premier semestre 2026 correspondent à l'exercice d'options de souscription pour un montant de 96 millions d'euros.

Note 5 Provisions non courantes et courantes

5.1 Provisions non courantes

Au 30 juin 2026, les provisions non courantes s'élèvent à 2 655 millions d'euros :

	Avantages du personnel ^a	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^b	Garanties données ^c	Autres provisions non courantes ^d	Total
31/12/2025	829	485	710	755	2 779
Écarts de conversion			7	2	9
Changements de périmètre	(4)	4	(1)	(1)	(2)
Dotations	52	16	32	25	125
Reprises sur provisions utilisées	(45)	(61)	(36)	(24)	(166)
Reprises sur provisions non utilisées	(1)	(9)	(8)	(4)	(22)
Gains et pertes actuariels	18				18 ^e
Virements de rubriques et autres mouvements	5	(18)	(2)	(71)	(86)
30/06/2026	854	417	702	682	2 655 ^f

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management. Les provisions pour litiges, contentieux, réclamations et travaux concernent principalement Colas, Bouygues Construction, Equans et Bouygues Telecom. L'indication de provisions individualisées n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(a) Avantages du personnel	854
Indemnités de fin de carrière (IFC)	604
Médailles du travail	164
Autres avantages du personnel long terme	86
(b) Litiges, contentieux, réclamations, travaux	417
Provisions sur litiges clients	84
Réclamations sous-traitants	185
Autres litiges de personnel et divers	148
(c) Garanties données	702
Provisions pour garanties décennales	598
Provisions pour garanties complémentaires Bâtiment Génie civil/Travaux publics	104
(d) Autres provisions non courantes	682
Provisions pour risques divers étrangers	20
Provisions pour risques sur sociétés non contrôlées (y compris pertes au-delà de l'investissement initial des coentreprises et sociétés associées)	126
Démantèlement et remise en état des sites	317
Provisions pour contrôle des organismes sociaux	85
Autres provisions non courantes	134

(e) Les écarts actuariels au titre des avantages du personnel figurent pour 18 millions d'euros en négatif dans l'état consolidé des autres éléments du résultat global.

(f) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions non courantes s'établissent à 58 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 57 millions d'euros au 31 décembre 2025. Ils sont constitués de provisions pour garanties données pour 51 millions d'euros (risque lié au « Building Safety Act » au Royaume-Uni) et de provisions pour litiges et contentieux pour 7 millions d'euros. La variation de la période s'explique principalement par les effets de conversion de la livre sterling.

5.2 Provisions courantes

Au 30 juin 2026, les provisions liées au cycle d'exploitation s'élèvent à 2 123 millions d'euros :

Provisions liées à l'exploitation	Provisions pour garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers	Provisions pour pertes à terminaison chantiers	Autres provisions courantes ^a	Total
31/12/2025	139	642	775	627	2 183
Écarts de conversion		5	6	3	14
Changements de périmètre		(1)	2	5	6
Dotations	20	80	183	109	392
Reprises sur provisions utilisées	(12)	(79)	(139)	(157)	(387)
Reprises sur provisions non utilisées	(2)	(34)	(56)	(15)	(107)
Virements de rubriques et autres mouvements	3	13	1	5	22
30/06/2026	148	626	772	577	2 123 ^b

Les provisions pour risques chantiers, travaux et fin de chantiers et pour pertes à terminaison concernent principalement Colas, Bouygues Construction et Equans. L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci.

(a) Autres provisions courantes :	577
Provisions pour assurances (sinistres, franchises, etc.)	105
Provisions pour restructuration	8
Provisions pour remise en état des sites (courant)	31
Provisions courantes diverses	433

(b) Les passifs éventuels d'Equans intégrés dans les provisions courantes sont quasiment stables et s'établissent à 44 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 43 millions d'euros au 31 décembre 2025. La variation de la période est principalement liée aux effets de conversion de la livre sterling et du franc suisse.

Note 6 Dettes financières non courantes et courantes

6.1 Répartition des emprunts

	Dettes financières courantes		Dettes financières non courantes	
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
Emprunts obligataires	1 658	701	7 186	8 186
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	201	220	1 543	1 355
Emprunts et dettes financières divers	15	29	150	155
TOTAL DETTES FINANCIERES	1 874	950	8 879	9 696

Les dettes financières non courantes et courantes s'établissent à 10 753 millions d'euros au 30 juin 2026 et sont en hausse de 107 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2025.

6.2 Covenants et trigger events

Les emprunts obligataires comportent une clause de change of control (clause de changement de contrôle de Bouygues SA). Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni covenant financier ni trigger event. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

6.3 Programmes de cession de créances et d'affacturage inversé

Le Groupe a mis en place plusieurs programmes de cession de créances. L'analyse des risques et avantages tels que définis par IFRS 9 (principalement lorsque les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement et de dilution sont transférés en substance à un tiers) a conduit le Groupe à décomptabiliser, en quasi-totalité, les créances cédées visées par ces programmes. Le montant de créances cédées décomptabilisées au 30 juin 2026 est de 104 millions d'euros (108 millions d'euros au 30 juin 2025) contre 192 millions d'euros au 31 décembre 2025 (265 millions d'euros au 31 décembre 2024). Ces cessions sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie en variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité.

Le Groupe dispose également d'un programme de titrisation de créances commerciales, principalement par l'intermédiaire de sa filiale Bouygues Telecom, dont le montant, comptabilisé en « Emprunts et dettes financières divers », s'élève à 733 millions d'euros au 30 juin 2026 (594 millions d'euros au 30 juin 2025) contre 591 millions d'euros au 31 décembre 2025 (595 millions d'euros au 31 décembre 2024). Dans la mesure où ce programme n'est pas déconsolidant, il n'a pas d'incidence sur l'endettement financier net du Groupe. Dans l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie encaissée est présentée en « Augmentation des dettes financières courantes et non courantes ».

Le Groupe a mis en place chez Bouygues Telecom des programmes d'affacturage inversé dans lesquels des dettes fournisseurs sont cédées à des établissements financiers. Ces programmes tripartites proposent la possibilité pour les fournisseurs concernés (dont le règlement en France peut aller jusqu'à 60 jours après la date de la facture) de bénéficier d'un paiement anticipé en contrepartie d'un escompte et pour Bouygues Telecom de bénéficier d'un allongement du délai de paiement accordé par les établissements financiers qui peut aller jusqu'à 90 jours au-delà du délai contractuel.

Bouygues Telecom avait mis en place deux programmes pour des durées indéterminées, le premier sans montant maximum (avec un fournisseur de terminaux dont le délai de paiement contractuel est de 30 jours) a été clôturé le 1^{er} mai 2026 et la mise en place d'un nouveau programme est en cours. Le second pour un montant maximum de 110 millions d'euros (avec des fournisseurs de terminaux et d'équipements de réseau dont les délais de paiement contractuels sont de 45 à 60 jours) demeure actif.

Le détail de ces deux programmes est présenté ci-dessous :

	30/06/2026			30/06/2025			31/12/2025		
	Bouygues Telecom			Bouygues Telecom			Bouygues Telecom		
	1er Programme	2ème Programme	Total	1er Programme	2ème Programme	Total	1er Programme	2ème Programme	Total
Factures émises depuis moins de 60 jours		17	17	21	17	38	61	20	81
Factures émises depuis plus de 60 jours à 90 jours		1	1	35	2	37	48	12	60
Factures émises depuis plus de 90 jours				32		32	42	12	54
TOTAL AFFECTURAGE INVERSÉ		18	18	88	19	107	151	44	195

Les dettes concernées par ces programmes sont comptabilisées en « Fournisseurs et comptes rattachés ». L'état consolidé des flux de trésorerie n'est pas impacté lors du recours à ces programmes. Le paiement est présenté en « Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité » à l'extinction des dettes fournisseurs.

Au 30 juin 2026, la totalité des montants concernés par le programme d'affacturage inversé a été réglée par les établissements financiers aux fournisseurs et Bouygues Telecom n'a pas bénéficié d'une extension des délais contractuels (98 millions d'euros au 30 juin 2025).

Note 7 Principaux éléments de variation de l'endettement financier net

7.1 Variation de l'endettement financier net

	31/12/2025	Écarts de conversion	Changements de périmètre	Flux de trésorerie	Variations des justes valeurs	Autres mouvements	30/06/2026
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 535	6	138	(2 973)		130 ^b	4 836
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(1 103)	31	38	384			(650)
TRESORERIE NETTE (A)	6 432	37 ^a	176 ^a	(2 589) ^a		130	4 186
Dettes financières non courantes	9 696	2	(20)	186		(985) ^d	8 879
Dettes financières courantes	950	2	3	(16)		935 ^d	1 874
Instruments financiers nets	(10)	(8)			(34)		(52)
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (B)	10 636	(4)	(17)	170	(34)	(50) ^e	10 701
ENDETTEMENT FINANCIER NET (A) - (B)	(4 204)	41	193 ^c	(2 759)	34	180	(6 515)

(a) Diminution de la trésorerie nette sur le premier semestre 2026 de 2 376 millions d'euros analysée dans l'état consolidé des flux de trésorerie.

(b) Dont l'impact de l'amendement IFRS 9 au 1^{er} janvier 2026 pour 130 millions d'euros (cf. note 2.3 de l'annexe).

(c) Dont 132 millions d'euros de trésorerie acquise au titre de l'acquisition de Vannoy Construction par Bouygues Construction et 30 millions d'euros de trésorerie nette chez Equans au titre principalement de la cession de ses activités Infra & Mobility BV.

(d) Dont 992 millions d'euros chez Bouygues SA de reclassement de non courant à courant de l'emprunt obligataire arrivant à échéance en juin 2027.

(e) Dont une baisse des intérêts courus constatés sur les dettes bancaires mais non appréhendés dans les flux de trésorerie pour un impact négatif de 43 millions d'euros.

7.2 Principales variations de l'endettement financier net sur le 1^{er} semestre 2026

ENDETTEMENT FINANCIER NET AU 31/12/2025	(4 204)
Acquisitions/cessions des activités consolidées	(133) ^a
Opérations sur capital	30
Dividendes versés	(924)
Exploitation	(1 284) ^b
ENDETTEMENT FINANCIER NET AU 30/06/2026	(6 515)

(a) Concerne principalement l'acquisition du groupe allemand Frauenrath chez Colas pour un impact négatif de 133 millions d'euros, l'acquisition de Vannoy Construction aux États-Unis chez Bouygues Construction pour un impact négatif de 128 millions d'euros, compensé par la cession de la société Equans Infra & Mobility BV chez Equans pour 130 millions d'euros (cf. note 1.1 de l'annexe).

(b) Dont 59 millions d'euros d'amélioration du besoin en fonds de roulement d'activité au 30 juin 2026 à la suite de l'application de l'amendement IFRS 9 (cf. note 2.3 de l'annexe) et qui concerne principalement Bouygues Construction pour 31 millions d'euros, Bouygues Immobilier pour 8 millions d'euros, Equans pour 7 millions d'euros et Colas pour 7 millions d'euros.

La contribution des acquisitions aux comptes consolidés au 30 juin 2026 n'est pas significative.

Note 8 Chiffre d'affaires

8.1 Analyse par métier

Le chiffre d'affaires par métier est présenté après élimination du chiffre d'affaires inter-activités.

	1 ^{er} semestre 2026				1 ^{er} semestre 2025			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Colas	2 885	3 707	6 592	25	3 031	3 817	6 848	26
Bouygues Construction	2 035	3 250	5 285	20	1 960	3 198	5 158	19
Bouygues Immobilier	520	8	528	2	608	40	648	2
Equans	3 060	5 780	8 840	34	3 079	6 119	9 198	34
Bouygues Telecom	4 011		4 011	15	3 886		3 886	15
TF1	861	117	978	4	964	121	1 085	4
Bouygues SA et autres	1	57	58		7	40	47	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	13 373	12 919	26 292	100	13 535	13 335	26 870	100

	2 ^{ème} trimestre 2026				2 ^{ème} trimestre 2025			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
Colas	1 631	2 383	4 014	29	1 721	2 418	4 139	29
Bouygues Construction	1 022	1 702	2 724	19	1 048	1 621	2 669	19
Bouygues Immobilier	296	5	301	2	339	20	359	3
Equans	1 570	2 967	4 537	32	1 562	3 049	4 611	32
Bouygues Telecom	1 999		1 999	14	1 908		1 908	13
TF1	457	56	513	4	508	66	574	4
Bouygues SA et autres	1	20	21		6	19	25	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	6 976	7 133	14 109	100	7 092	7 193	14 285	100

La ventilation du chiffre d'affaires par nature et métier figure en note 11 de l'annexe.

8.2 Analyse par activité

	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2026	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2025
Colas	6 620	6 890
Bouygues Construction	5 329	5 205
Bouygues Immobilier	528	648
dont Logement	499	611
dont Tertiaire	29	37
Equans	8 872	9 231
Bouygues Telecom	4 031	3 910
dont Chiffre d'affaires Services ^a	3 210	3 202
dont Autres ^b	821	708
TF1	993	1 103
dont Média	869	975
dont Studio TF1	124	128
Bouygues SA et autres	129	118
Chiffre d'affaires inter-activités	(210)	(235)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	26 292	26 870

(a) Le chiffre d'affaires facturé aux clients de Bouygues Telecom s'élève à 3 243 millions d'euros au premier semestre 2026 contre 3 223 millions d'euros au premier semestre 2025.

(b) Le chiffre d'affaires Autres comprend notamment : les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres, les revenus d'itinérance, les prestations de services autres que télécoms (construction de sites ou installation de lignes FTTH) et le cofinancement publicitaire.

	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2026	Chiffre d'affaires 2 ^{ème} trimestre 2025
Colas	4 026	4 162
Bouygues Construction	2 745	2 684
Bouygues Immobilier	301	359
dont Logement	274	324
dont Tertiaire	27	35
Equans	4 563	4 625
Bouygues Telecom	2 011	1 920
dont Chiffre d'affaires Services ^a	1 608	1 597
dont Autres ^b	403	323
TF1	521	583
dont Média	455	514
dont Studio TF1	66	69
Bouygues SA et autres	59	62
Chiffre d'affaires inter-activités	(117)	(110)
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	14 109	14 285

(a) Le chiffre d'affaires facturé aux clients de Bouygues Telecom s'élève à 1 624 millions d'euros au deuxième trimestre 2026 contre 1 608 millions d'euros au deuxième trimestre 2025.

(b) Le chiffre d'affaires Autres comprend notamment : les ventes de terminaux, d'accessoires, d'assurances ou autres, les revenus d'itinérance, les prestations de services autres que télécoms (construction de sites ou installation de lignes FTTH) et le cofinancement publicitaire.

8.3 Analyse par zone géographique

	1 ^{er} semestre 2026		1 ^{er} semestre 2025	
	Total	%	Total	%
France	13 373	51	13 535	50
Union européenne (26 membres)	3 983	15	3 898	15
Autres pays européens	3 763	14	4 039	15
Afrique	669	3	799	3
Moyen-Orient	94		108	
Amérique du Nord	2 638	10	2 717	10
Amérique Centrale et du Sud	212	1	280	1
Asie-Pacifique	1 560	6	1 494	6
TOTAL	26 292	100	26 870	100

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2026 réalisé au sein des autres pays européens est constitué pour 67% par le Royaume-Uni et pour 30% par la Suisse (respectivement 71% et 27% pour le premier semestre 2025), essentiellement dans les activités d'énergies et services et de construction.

	2 ^{ème} trimestre 2026		2 ^{ème} trimestre 2025	
	Total	%	Total	%
France	6 976	49	7 092	50
Union européenne (26 membres)	2 173	15	2 127	15
Autres pays européens	1 955	14	2 049	14
Afrique	370	3	426	3
Moyen-Orient	39		48	
Amérique du Nord	1 658	12	1 715	12
Amérique Centrale et du Sud	96	1	112	1
Asie-Pacifique	842	6	716	5
TOTAL	14 109	100	14 285	100

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2026 réalisé au sein des autres pays européens est constitué pour 66% par le Royaume-Uni et pour 31% par la Suisse (respectivement 70% et 28% pour le deuxième trimestre 2025), essentiellement dans les activités d'énergies et services et de construction.

8.4 Carnet de commandes

	30/06/2026	30/06/2025	31/12/2025
Division Construction	33 422	32 964	31 954
dont Colas	14 782	14 957	13 685
dont Bouygues Construction	17 937	17 213	17 490
dont Bouygues Immobilier	703	794	779
Equans	27 560	25 840	25 425

Note 9 Résultat opérationnel

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2026	2025	2026	2025
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	782	743	729	703
Autres produits opérationnels	2	13		(1)
Autres charges opérationnelles	(62)	(68)	(45)	(35)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	722	688	684	667

La répartition par métier du résultat opérationnel courant et du résultat opérationnel est présentée en note 11 de l'annexe.

1^{er} semestre 2026

Les autres charges opérationnelles nettes s'élèvent à 60 millions d'euros pour le Groupe. Elles concernent principalement les éléments suivants :

- 36 millions d'euros de coûts liés aux dispositifs d'incitation à la performance chez Equans, Bouygues SA et TF1 ;
- 20 millions d'euros de coûts chez Bouygues SA et Bouygues Telecom, en vue de l'acquisition d'une grande partie des activités de télécommunications du groupe Altice en France (cf. note 1 de l'annexe) ;
- 4 millions d'euros de coûts en lien avec un changement de réglementation chez Bouygues Construction ; et
- 2 millions d'euros de coûts d'intégration chez Equans et 2 millions d'euros d'autres produits opérationnels nets chez Bouygues Telecom.

1^{er} semestre 2025

Les autres charges opérationnelles nettes s'élevaient à 55 millions d'euros pour le Groupe. Elles se décomposent de la manière suivante :

- 51 millions d'euros de coûts liés aux dispositifs d'incitation à la performance chez Equans, Bouygues SA et TF1 ;
- 14 millions d'euros de coûts de réorganisation et d'intégration, dont des coûts liés à un plan de mobilité chez Bouygues Telecom et des coûts d'intégration chez Equans ;
- 3 millions d'euros de coûts en lien avec un changement de réglementation chez Bouygues Construction ; et
- 13 millions d'euros d'autres produits opérationnels chez Bouygues Telecom, principalement liés à la cession de trois data centres (cf. note 1.2 de l'annexe).

Note 10 Impôt

La charge d'impôt s'élève à 212 millions d'euros au premier semestre 2026 :

	1 ^{er} semestre		2 ^{ème} trimestre	
	2026	2025	2026	2025
PRODUIT/(CHARGE) D'IMPÔT	(212)	(268)	(174)	(205)

Le Groupe a comptabilisé une contribution exceptionnelle à l'impôt sur les bénéfices en France de 39 millions d'euros au premier semestre 2026, contre 58 millions d'euros un an plus tôt. Hors cette contribution, le taux effectif d'impôt pour le premier semestre 2026 s'élève à 33% (contre 42% au premier semestre 2025) et l'écart avec le taux théorique en France s'explique principalement par des pertes à l'étranger n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'impôts différés actifs.

Note 11 Information sectorielle

Les contributions par métier aux principaux agrégats du Groupe sont les suivantes :

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2026								
Publicité						714		714
Prestations de services	279	360	29	2 032	3 210	279	110	6 299
Autres produits sur activités de construction	5 034	4 925	499	6 713			18	17 189
Autre chiffre d'affaires	1 307	44		127	821		1	2 300
Chiffre d'affaires total	6 620	5 329	528	8 872	4 031	993	129	26 502
Chiffre d'affaires inter-activités	(28)	(44)		(32)	(20)	(15)	(71)	(210)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES	6 592	5 285	528	8 840	4 011	978	58	26 292
Achats consommés	(3 005)	(3 162)	(346)	(3 839)	(425)	(381)	83	(11 075)
Charges de personnel	(2 104)	(1 303)	(58)	(3 381)	(465)	(207)	(55)	(7 573)
Charges externes	(1 384)	(742)	(105)	(1 194)	(1 797)	(210)	65	(5 367)
Impôts et taxes	(86)	(55)	(5)	(32)	(165)	(39)	(4)	(386)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(113)	(48)	(1)	(75)	(715)	(136)	(8)	(1 096)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(20)	9	(8)	38	(10)	2	18	29
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	5	188	(19)	103	(160)	70	(182)	5
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT								
DES ACTIVITÉS	(115)	172	(14)	460	274	77	(25)	829
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(4)	(1)			(17)	(3)	(22)	(47)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(119)	171	(14)	460	257	74	(47)	782
Autres produits opérationnels					2			2
Autres charges opérationnelles		(4)		(14)	(18)	(4)	(22)	(62)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(119)	167	(14)	446	241	70	(69)	722
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(2)	44	(6)	22	(58)	3	(89)	(86)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(23)	(3)		(10)	(35)	(1)	(1)	(73)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)	(5)	5		(12)	(19)	(2)	(3)	(36)
Impôt	(6)	(70)	3	(109)	(50)	(20)	40	(212)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	22	7	(7)	10	(29)			3
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS								
POURSUIVIES	(133)	150	(24)	347	50	50	(122)	318
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET	(133)	150	(24)	347	50	50	(122)	318
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(131)	150	(23)	346	43	24	(122)	287

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
1^{er} SEMESTRE 2025								
Publicité						782		782
Prestations de services	264	394	18	2 482	3 202	297	117	6 774
Autres produits sur activités de construction	5 304	4 761	630	6 627			1	17 323
Autre chiffre d'affaires	1 322	50		122	708	24		2 226
Chiffre d'affaires total	6 890	5 205	648	9 231	3 910	1 103	118	27 105
Chiffre d'affaires inter-activités	(42)	(47)		(33)	(24)	(18)	(71)	(235)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES	6 848	5 158	648	9 198	3 886	1 085	47	26 870
Achats consommés	(3 185)	(3 037)	(436)	(4 252)	(390)	(390)	49	(11 641)
Charges de personnel	(2 113)	(1 258)	(58)	(3 352)	(465)	(207)	(57)	(7 510)
Charges externes	(1 474)	(764)	(116)	(1 102)	(1 706)	(194)	87	(5 269)
Impôts et taxes	(88)	(50)	(10)	(37)	(160)	(45)	(3)	(393)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(123)	(50)	(3)	(84)	(668)	(181)	(8)	(1 117)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(10)	22	(2)	(58)	(31)	2	(14)	(91)
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	29	129	(31)	51	(160)	61	(132)	(53)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	(116)	150	(8)	364	306	131	(31)	796
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(4)	(1)			(18)	(7)	(23)	(53)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(120)	149	(8)	364	288	124	(54)	743
Autres produits opérationnels					13			13
Autres charges opérationnelles		(3)		(33)	(10)	(5)	(17)	(68)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(120)	146	(8)	331	291	119	(71)	688
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(7)	47	(9)	18	(61)	4	(92)	(100)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(23)	(3)	(1)	(9)	(22)	(1)	(1)	(60)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)	(2)	7		(13)	(21)	1	(1)	(29)
Impôt	(5)	(77)	3	(108)	(80)	(43)	42	(268)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	12	3	(8)	16	(32)		5	(4)
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	(145)	123	(23)	235	75	80	(118)	227
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET	(145)	123	(23)	235	75	80	(118)	227
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	(144)	122	(22)	234	66	36	(119)	173

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
2^{ème} TRIMESTRE 2026								
Publicité						377		377
Prestations de services	149	164	16	1 503	1 608	144	58	3 642
Autres produits sur activités de construction	3 034	2 561	285	2 997				8 877
Autre chiffre d'affaires	843	20		63	403		1	1 330
Chiffre d'affaires total	4 026	2 745	301	4 563	2 011	521	59	14 226
Chiffre d'affaires inter-activités	(12)	(21)		(26)	(12)	(8)	(38)	(117)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES	4 014	2 724	301	4 537	1 999	513	21	14 109
Achats consommés	(1 849)	(1 621)	(191)	(1 962)	(204)	(197)	45	(5 979)
Charges de personnel	(1 125)	(688)	(29)	(1 707)	(223)	(104)	(33)	(3 909)
Charges externes	(743)	(319)	(54)	(620)	(906)	(120)	36	(2 726)
Impôts et taxes	(34)	(24)	(3)	(14)	(27)	(17)	(2)	(121)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(74)	(24)		(39)	(362)	(51)	(6)	(556)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(25)	(14)	(4)	12	(1)	(1)	2	(31)
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	2	58	(23)	48	(84)	41	(77)	(35)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	166	92	(3)	255	192	64	(14)	752
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(2)	(1)			(8)	(2)	(10)	(23)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	164	91	(3)	255	184	62	(24)	729
Autres produits opérationnels								
Autres charges opérationnelles		(4)		(8)	(17)	(1)	(15)	(45)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	164	87	(3)	247	167	61	(39)	684
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(5)	24	(3)	10	(31)	1	(42)	(46)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(1)		(5)	(17)	(1)	(1)	(36)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)	(3)	2	(1)	(4)	(10)	(1)	(1)	(18)
Impôt	(52)	(37)	1	(53)	(33)	(15)	15	(174)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	12	7	(4)	2	(14)		(2)	1
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	105	82	(10)	197	62	45	(70)	411
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET	105	82	(10)	197	62	45	(70)	411
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	105	82	(10)	196	56	22	(70)	381

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
COMPTE DE RÉSULTAT								
2^{ème} TRIMESTRE 2025								
Publicité						419		419
Prestations de services	141	213	10	1 255	1 597	152	62	3 430
Autres produits sur activités de construction	3 204	2 449	349	3 306				9 308
Autre chiffre d'affaires	817	22		64	323	12		1 238
Chiffre d'affaires total	4 162	2 684	359	4 625	1 920	583	62	14 395
Chiffre d'affaires inter-activités	(23)	(15)		(14)	(12)	(9)	(37)	(110)
CHIFFRE D'AFFAIRES NET AVEC								
CLIENTS EXTERNES								
	4 139	2 669	359	4 611	1 908	574	25	14 285
Achats consommés	(1 908)	(1 545)	(245)	(2 172)	(185)	(204)	15	(6 244)
Charges de personnel	(1 139)	(657)	(27)	(1 697)	(224)	(104)	(31)	(3 879)
Charges externes	(804)	(330)	(62)	(499)	(820)	(93)	40	(2 568)
Impôts et taxes	(36)	(20)	(4)	(15)	(28)	(19)	(1)	(123)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations hors amortissement et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(78)	(26)	(1)	(41)	(344)	(94)	(5)	(589)
Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	1	(11)	(3)	(25)	(4)	(3)	(7)	(52)
Autres charges nettes (-) / Autres produits nets (+)	14	(2)	(18)	25	(98)	31	(55)	(103)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	189	78	(1)	187	205	88	(19)	727
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions (PPA)	(2)				(9)	(2)	(11)	(24)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	187	78	(1)	187	196	86	(30)	703
Autres produits opérationnels					(1)			(1)
Autres charges opérationnelles		(3)		(14)	(5)	(3)	(10)	(35)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	187	75	(1)	173	190	83	(40)	667
Coût de l'endettement financier net (-) / Produit de l'excédent financier net (+)	(7)	24	(3)	9	(31)	1	(44)	(51)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(1)	(1)	(5)	(11)		(2)	(31)
Autres charges financières nettes (-) / Autres produits financiers nets (+)		3		(5)	(12)	2	2	(10)
Impôt	(58)	(43)		(63)	(39)	(23)	21	(205)
Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées	9	2	(3)	8	(14)	1	2	5
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	120	60	(8)	117	83	64	(61)	375
Résultat net des activités abandonnées								
RÉSULTAT NET	120	60	(8)	117	83	64	(61)	375
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	120	59	(7)	116	74	29	(62)	329

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	(119)	171	(14)	460	257	74	(47)	782
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(23)	(3)		(10)	(35)	(1)	(1)	(73)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	117	49	1	75	732	139	30	1 143
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	20	(9)	8	(38)	10	(2)	(18)	(29)
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(51)	(77)	(6)	(12)	(10)	(5)	1	(160)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2026	(56)	131	(11)	475	954	205	(35)	1 663

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	(120)	149	(8)	364	288	124	(54)	743
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(23)	(3)	(1)	(9)	(22)	(1)	(1)	(60)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	127	51	3	84	686	188	31	1 170
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	10	(22)	2	58	31	(2)	14	91
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(51)	(54)	(5)	(7)	(27)	(8)		(152)
EBITDA APRÈS LOYER								
1^{er} SEMESTRE 2025	(57)	121	(9)	490	956	301	(10)	1 792

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	164	91	(3)	255	184	62	(24)	729
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(1)		(5)	(17)	(1)	(1)	(36)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	76	25		39	370	53	16	579
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	25	14	4	(12)	1	1	(2)	31
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(30)	(30)	(2)	(9)	1	(3)	1	(72)
EBITDA APRÈS LOYER								
2^{ème} TRIMESTRE 2026	224	99	(1)	268	539	112	(10)	1 231

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Résultat opérationnel courant	187	78	(1)	187	196	86	(30)	703
• Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11)	(1)	(1)	(5)	(11)		(2)	(31)
Retraitement des dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations :								
• Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	80	26	1	41	353	96	16	613
• Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées	(1)	11	3	25	4	3	7	52
Retraitement des autres produits d'exploitation :								
• Reprises des provisions et dépréciations non utilisées et autres	(22)	(25)	(3)	(5)	(1)	(2)		(58)
EBITDA APRÈS LOYER								
2^{ème} TRIMESTRE 2025	233	89	(1)	243	541	183	(9)	1 279

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Indicateurs financiers bilan								
30 juin 2026								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	(308)	4 065	(460)	2 128	(4 283)	432	(8 089)	(6 515)
Indicateurs financiers bilan								
31 décembre 2025								
ENDETTEMENT FINANCIER NET/ EXCÉDENT FINANCIER NET	1 209	4 508	(371)	2 097	(3 738)	515	(8 424)	(4 204)

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA & autres filiales	Total
Autres indicateurs financiers 1^{er} semestre 2026								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	(42)	184	(16)	435	933	149	(102)	1 541
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(95)	(31)		(61)	(613)	(88)	(1)	(889)
Remboursement des obligations locatives (III)	(123)	(21)	(3)	(66)	(72)	(6)		(291)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	(260)	132	(19)	308	248	55	(103)	361
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIF COURANT ET PROVISIONS COURANTES								
	(870)	(339)	(82)	32	(303)	4	(19)	(1 577)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION								
	(27)	1		(3)	(207)	(2)		(238)

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA & autres filiales	Total
Autres indicateurs financiers 1^{er} semestre 2025								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	21	220	(7)	415	957	242	(123)	1 725
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(88)	(20)		(59)	(667)	(150)	(5)	(989)
Remboursement des obligations locatives (III)	(115)	(23)	(2)	(68)	(81) ^a	(6)	(2)	(297)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	(182)	177	(9)	288	209	86	(130)	439
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIF COURANT ET PROVISIONS COURANTES								
	(921)	(383)	(119)	15	(345)	10	14	(1 729)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION								
	(28)	(3)		1	(147)	1		(176)

(a) Le montant de remboursement des loyers de Bouygues Telecom est présenté net de la part du prix de vente des immobilisations allouées aux actifs conservés dans le cadre d'une opération de cession bail de 48 millions d'euros au premier semestre 2025 (cf. note 1.2 de l'annexe).

Le cash-flow libre est en baisse de 78 millions d'euros par rapport à celui dégagé au premier semestre de l'exercice 2025.

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
2^{ème} trimestre 2026								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	194	72	(4)	219	514	78	(65)	1 008
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(61)	(23)		(31)	(271)	(29)	(1)	(416)
Remboursement des obligations locatives (III)	(62)	(11)	(2)	(32)	(30)	(3)	2	(138)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	71	38	(6)	156	213	46	(64)	454
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIF COURANT ET PROVISIONS COURANTES	(598)	115	(8)	(156)	(179)	(47)	3	(870)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	(1)	2		(2)	(10)	4	1	(6)

	Colas	Bouygues Construction	Bouygues Immobilier	Equans	Bouygues Telecom	TF1	Bouygues SA et autres	Total
Autres indicateurs financiers								
2^{ème} trimestre 2025								
CAF après coût de l'endettement financier net, charges d'intérêts des obligations locatives et impôts décaissés (I)	271	107	1	202	548	144	(73)	1 200
Acquisitions nettes de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles (II)	(50)	(12)		(30)	(311)	(82)	(4)	(489)
Remboursement des obligations locatives (III)	(60)	(12)	(1)	(33)	(82)	(3)	(2)	(193)
CASH-FLOW LIBRE (I) + (II) + (III)	161	83		139	155	59	(79)	518
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ Y COMPRIS DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIF COURANT ET PROVISIONS COURANTES	(645)	(82)	(64)	(220)	(108)	(17)	11	(1 125)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	(4)	5			18	5	1	25

Note 12 Engagements hors bilan

Au cours du 1^{er} semestre 2026, les engagements hors bilan répertoriés en note 19 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025 n'ont pas évolué de manière significative.

Note 13 Informations sur les parties liées

Les natures des transactions avec les parties liées n'ont pas évolué de manière significative depuis le 31 décembre 2025.

Note 14 Différends et litiges

Les sociétés du groupe Bouygues sont engagées dans diverses procédures et réclamations dans le cours normal de leurs activités. Les risques ont été évalués sur la base des expériences passées et de l'analyse des services et conseils juridiques du Groupe. À ce jour, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter significativement l'activité, le patrimoine, les résultats et la situation financière du Groupe dans son ensemble. Les litiges sont examinés régulièrement, notamment lorsque des faits nouveaux surviennent. Les montants provisionnés apparaissent adéquats au regard de ces évaluations. Le Groupe met en œuvre tous les moyens légaux pour assurer la défense de ses intérêts légitimes. Le détail des litiges provisionnés et de ceux qui ne le sont pas n'est pas communiqué, une telle information étant susceptible d'avoir une incidence sur l'issue de certains contentieux en cours.

Au premier semestre 2026, les différends et litiges décrits en note 23 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2025 n'ont pas évolué de manière significative à l'exception des éléments détaillés ci-après, pour lesquels les montants provisionnés apparaissent adéquats au regard des évaluations réalisées par le Groupe :

14.1 Colas

14.1.1 International – Dépôt d'une plainte par Colas Rail en relation avec un projet à l'international

En 2017, un audit interne puis une enquête externe sollicitée par Colas Rail ont mis en évidence au sein d'une filiale étrangère de Colas Rail, des paiements suspects relatifs à des contrats remontant à 2011 au profit de consultants locaux. À la suite du dépôt d'une plainte par Colas Rail en France, le parquet national financier a ouvert une enquête. Les contrats de ces consultants ont été dénoncés et tout paiement interdit. En accord avec le client, Colas Rail a transféré le contrat de construction sans impact économique significatif pour le groupe Colas. La filiale étrangère de Colas Rail et le parquet national financier ont signé le 17 mars 2026 une convention judiciaire d'intérêt public mettant fin à l'action publique sans déclaration de culpabilité pour l'entreprise. Aux termes de cette convention, validée par le tribunal judiciaire de Paris, la société a payé au second trimestre 2026 une amende d'intérêt public de 29,7 millions d'euros et Colas est soumis à un programme de mise en conformité placé sous l'égide de l'Agence française anticorruption. Les conséquences financières ont été prises en compte dans les états financiers consolidés de l'exercice 2025. Ce contentieux est maintenant clos.

14.2 Bouygues Construction

14.2.1 France – METP Ile-de-France

À la suite d'une décision du Conseil de la concurrence intervenue le 9 mai 2007, la Région Ile-de-France (la « Région ») a initié une série de procédures visant à obtenir réparation du préjudice qu'elle estimait avoir subi du fait des pratiques anticoncurrentielles d'entreprises du secteur de la construction à l'occasion de l'attribution dans les années 1990, de différents marchés de rénovation de lycées en Ile-de-France. Le montant total du préjudice allégué est de 293 millions d'euros hors intérêts. Par deux arrêts du 17 mai 2023, le Conseil d'État a tranché un long débat relatif à la prescription de l'action de la Région, en jugeant que ladite action n'est pas prescrite. Aux termes d'arrêts rendus le 5 décembre 2025 sur huit premiers dossiers, la cour administrative d'appel de Paris a condamné in solidum les défenderesses au paiement des sommes suivantes : (i) préjudice évalué à 2% du montant HT des marchés concernés avec une responsabilité des entreprises de 2/3 de ce montant, (ii) intérêts légaux à compter de février 2010 capitalisés annuellement à compter de 2017, (iii) une partie des frais d'expertise, soit pour le groupe Bouygues au titre du marché qui le concernait un montant d'environ 620 000 euros. Ces arrêts sont devenus définitifs. Par des arrêts rendus les 15 et 29 juin 2026, la Cour administrative d'appel de Paris a statué sur les 80 dossiers restants et a condamné les défenderesses in solidum selon les mêmes principes que ceux retenus dans les arrêts du 5 décembre 2025. La quote-part du groupe Bouygues au titre de l'ensemble de ces condamnations est d'environ 4 millions d'euros, principal et intérêts compris. Le délai de recours contre ces décisions expirera au plus tard en septembre 2026. Ce litige devrait se solder et être sans impact significatif dans les comptes consolidés du Groupe.

14.2.2 France – Procédures fiscales

La direction des vérifications nationales et internationales de la direction générale des finances publiques (DVNI) a notifié à une filiale de Bouygues Construction une proposition de rectification au titre des exercices 2020 et 2021, relative à la déductibilité par Bouygues SA dans le cadre de son intégration fiscale d'une dépréciation pour risque d'irrécouvrabilité d'un financement en compte courant accordé à l'une de ses filiales à l'étranger. La DVNI ayant informé la filiale de Bouygues Construction, en réponse aux observations de cette dernière, qu'elle maintenait la rectification proposée, un recours hiérarchique a été formé. Ce recours ayant été infructueux, la filiale a saisi la commission nationale des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires, qui a rendu un avis favorable au maintien des redressements le 16 septembre 2025. Le redressement a été notifié en décembre 2025, pour un montant de 100 millions d'euros, dont 47 millions d'euros ont été mis en recouvrement. Une réclamation contentieuse a été déposée le 8 janvier 2026 auprès de la DVNI afin de contester ce redressement et une garantie bancaire a été émise le 2 février 2026 à la suite d'une demande de sursis de paiement. Le solde a été mis en recouvrement en avril 2026 et une nouvelle garantie bancaire a été émise en mai 2026, à la suite d'une demande de sursis de paiement.

14.3 Equans

14.3.1 Royaume-Uni – Centrale biomasse Belfast

Le 3 novembre 2015, Bouygues E&S Contracting UK Limited (« BYES Contracting ») et Full Circle Generation Ltd (le « Client ») ont conclu (i) un contrat de conception-construction (le « CCC ») et (ii) un contrat d'exploitation-maintenance (le « CEM ») pour réaliser une centrale biomasse (Energy from Waste) dans le port de Belfast.

La centrale a été réceptionnée le 26 mars 2020. Le Client ayant considéré que les tests de performance réalisés à compter de cette date n'ont pas été concluants, il a procédé à la résiliation du CCC pour faute le 5 juillet 2021, et à la résiliation du CEM pour faute le 6 juillet 2021. BYES Contracting conteste le droit à résiliation du Client.

Le 28 mars 2022, le Client a initié une procédure d'arbitrage en vue de se voir indemniser des dommages résultant de la non-atteinte des performances de la centrale. Le client a révisé à la baisse en avril 2025 le montant de sa réclamation à 236 millions de livres sterling (contre 376 millions de livres sterling précédemment), dont 203 millions de livres sterling au titre du contrat de construction et 33 millions de livres sterling au titre du contrat d'exploitation-maintenance. BYES Contracting réclame 14 millions de livres sterling à titre de demande reconventionnelle. Les audiences relatives au fond du litige se sont tenues au deuxième trimestre 2026, une décision devant intervenir au dernier trimestre de l'année. Les audiences sur le quantum devraient se tenir au deuxième trimestre 2027.

14.4 Bouygues Telecom

14.4.1 Contentieux terminaux mobiles

En octobre 2019, la société Free Mobile a assigné Bouygues Telecom devant le tribunal de commerce de Paris sur le fondement de la concurrence déloyale, au motif que des offres anciennes de Bouygues Telecom associant un forfait téléphonique et l'acquisition d'un téléphone mobile constitueraient des opérations de crédit à la consommation et des pratiques trompeuses. Le 9 février 2023, le tribunal de commerce de Paris a condamné Bouygues Telecom à payer à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros de dommages et intérêts, et indiqué que l'exécution provisoire du jugement était de droit. Free Mobile a pris la décision de procéder à l'exécution forcée de la condamnation. En conséquence, le 16 mai 2023, Bouygues Telecom a versé à Free Mobile la somme de 308 millions d'euros majorée des intérêts légaux, soit 310 millions d'euros. Bouygues Telecom conteste le jugement du tribunal de commerce de Paris et a interjeté appel le 9 février 2023. Le 2 août 2023, Free Mobile a également interjeté appel de ce jugement et a porté sa demande à 742 millions d'euros à titre de dommages-intérêts. En octobre 2025, Free Mobile a réévalué sa demande à un montant compris entre 805 millions d'euros et 1 440 millions d'euros. L'audience des plaidoiries devant la cour d'appel de Paris s'est tenue en avril 2026.

14.4.2 Accès à la boucle locale cuivre

En avril 2021, Bouygues Telecom a assigné la société Orange devant le tribunal de commerce de Paris pour obtenir réparation de son préjudice, évalué à 84 millions d'euros, résultant des manquements d'Orange à ses obligations essentielles d'accès à la

boucle locale en cuivre pendant la période 2016-2020, pour lesquels l'Arcep l'avait mise en demeure dans sa décision n° 2018-1596 RDP. Par un jugement du 26 juin 2024, le tribunal de commerce de Paris a considéré qu'Orange avait commis une faute, mais que le préjudice de Bouygues Telecom avait été réparé par le versement de pénalités contractuelles, ce que Bouygues Telecom conteste. Bouygues Telecom a interjeté appel de ce jugement le 7 août 2024 et évalue désormais son préjudice à 88 millions d'euros.

En mars 2026, Bouygues Telecom a assigné Orange devant le tribunal des affaires économiques de Paris pour pratiques discriminatoires en relation avec la qualité du réseau cuivre sur la période postérieure à 2020. À date, Bouygues Telecom évalue son préjudice à 50 millions d'euros.

14.4.3 Litige brevets

Bouygues Telecom a été assignée par un tiers en contrefaçon au titre de trois brevets. Les demandes s'élèvent au total à 60 millions d'euros. Par un arrêt en date du 3 juin 2026, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le tiers contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris favorable à Bouygues Telecom sur le premier brevet ; ce contentieux est clos. Une autre décision rendue en appel est favorable à Bouygues Telecom sur le deuxième brevet ; le tiers ayant formé un pourvoi, ce litige est pendant devant la cour de cassation. L'Office européen des brevets a révoqué le troisième brevet et le demandeur s'est désisté de son action devant le tribunal judiciaire ; ce dernier contentieux a été clôturé au premier semestre 2025, sans impact sur les états financiers consolidés de l'exercice.

14.5 TF1

14.5.1 France – Assignment de TF1 par Canal+

Le 29 mars 2024, Groupe Canal+ et la Société d'Édition Canal Plus ont assigné la société TF1 et sa filiale e-TF1 devant le tribunal judiciaire de Paris, dans le cadre de l'exploitation de la marque TF1+ liée au lancement de la nouvelle plateforme de streaming. Ils demandent à être indemnisés à titre principal, à hauteur d'un montant total de 43 millions d'euros à titre principal, en invoquant respectivement la contrefaçon des marques « + » détenues par Groupe Canal+ et l'atteinte à la marque française de renommée « + », et des actes de concurrence déloyale. Groupe Canal+ réclame à titre subsidiaire un montant de 14 millions d'euros, en invoquant des actes de parasitisme. Les demandeurs ont récemment réévalué les montants de leurs réclamations à 49 millions d'euros à titre principal et 20 millions d'euros à titre subsidiaire. TF1 conteste ces demandes.

14.6 Bouygues SA

Le 3 juin 2026, Bouygues SA a reçu de l'Autorité des marchés financiers une notification de grief. Cette notification est consécutive à une enquête ouverte par l'AMF en 2021 sur l'information financière de la société Alstom et le marché du titre Alstom. Selon cette notification, Bouygues SA aurait détenu une information privilégiée relative au titre Alstom lorsqu'elle a cédé des titres Alstom le 1^{er} juin 2021. Bouygues, assisté de ses conseils, conteste ce grief.

Note 15 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Au 30 juin 2026, les actifs et passifs détenus en vue de la vente représentent un passif net de 63 millions d'euros. Ils sont relatifs à la quote-part de situation nette de Wojo comptabilisée par mise en équivalence chez Bouygues Immobilier dont la cession est attendue au troisième trimestre 2026, sous réserve de la levée des conditions suspensives.

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Bouygues, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Levallois-Perret et Paris-La Défense, le 29 juillet 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA
Jean-Marc Deslandes

ERNST & YOUNG Audit
Sylvain Perdriau

6. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément au corps des normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 29 juillet 2026,



Olivier Roussat,
Directeur général



Société Anonyme au capital de 385 323 631 euros
Siège social : 32 avenue Hoche - 75008 PARIS
572 015 246 RCS PARIS